

**CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DE LA MOSELLE**

**2<sup>ème</sup> REUNION  
TRIMESTRIELLE  
du 19 juin 2023**

**PROCES-VERBAL**





# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2<sup>ème</sup> RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2023

Séances des 19 et 22 juin 2023

---

## PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département de la Moselle - salle des Délibérations - à METZ, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, les 19 et 22 juin 2023.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme ARNOLD, secrétaire.

### Etaients présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, M. SUCK, Mme KUNTZ, M. CHABANE, Mme HAAG, M. SCHUH, Mme SCHNEIDER, M. KHALIFE, Mme MAGRAS, M. SIMON, Mme ZIROVNIK, M. DICK, Mme STEMART, M. SACCANI, Vice-Présidents, Mme LORIA-MANCK, M. WEIS, autres membres/secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, M. BOHL, Mme BOHR, Mme BORYSIK, M. CUNY, M. DASTILLUNG, M. DIDOT, Mme FIRTION, M. FOURNIER, M. FRANÇOIS, M. GRÉLOT, M. KIEFFER, Mme KLEBER-MASET, Mme LAPAQUE, M. LEBEAU, M. MULLER, Mme PASTOR, Mme PILI, Mme REBSTOCK, M. REICHHELD, M. SCHULER, M. TACCONI, Mme THIEL- MIESZKALSKI, M. THIL, Mme TONIN, Mme TRAN, Mme ZIMMERMANN, autres membres.

Absents représentés : M. BENIMEDDOURENE donne délégation à M. FREYBURGER, Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN, Mme CALCARI-JEAN à M. FOURNIER, M. CORRADI à Mme AMBROSIN-CHINI, M. CUNAT à M. CHABANE, Mme GOSSÉ à M. REICHHELD.

Absents : Mme HERZOG, M. REICHHELD

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

Publié le 27 septembre 2023.

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

## 2<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de 2023

Séance du lundi 19 juin 2023

---

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Patricia ARNOLD

### OUVERTURE DE LA REUNION

*(La séance est ouverte à 10 heures.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Mes chers collègues, je vous propose d'ouvrir cette séance.

### LISTE D'EMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE

**M. LE PRESIDENT.**- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme GOSSÉ qui a donné procuration à M. REICHHELD qui va arriver
- M. BENIMEDDOURENE à M. FREYBURGER
- M. CUNAT à M. CHABANE qui va arriver
- M. CORRADI à Mme AMBROSIN-CHINI
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN
- Mme CALCARI-JEAN à M. FOURNIER

*(Absence de Mme HERZOG. Les autres Conseillers Départementaux sont présents.)  
Le quorum est atteint*

## **ORDRE DU JOUR**

**M. LE PRESIDENT.**- Je déclare officiellement ouverte la 2<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de notre Assemblée qui sera, en particulier, consacrée :

- à l'examen des Comptes Administratifs de 2022

- et à l'adoption du budget supplémentaire et, en particulier, à la DM1 du Budget Principal de 2023.

Vous allez toutes et tous signer le registre des présences.

## **CARNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**M. LE PRESIDENT.**- Je dois vous faire part de la disparition de :

- notre ami Gérard HUMBERT, ancien Conseiller Général du canton de Bitche. Il est décédé le 22 avril dernier à l'âge de 75 ans. Gérard HUMBERT avait exercé ses fonctions de mars 2011 à mars 2015 et était Vice-Président de la Commission des Affaires Culturelles, Tourisme, Sport et Jeunesse. Gérard HUMBERT a, par ailleurs, été maire de la commune de Bitche de mars 2008 à mars 2020. Il était professeur de lettres et avait été fait Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

- Mme Patricia PAUL, mère de notre collègue Magaly TONIN, Conseillère Départementale du canton de Metzervisse, survenue le 29 mai dernier à l'âge de 70 ans. Je l'avais déjà évoqué à l'occasion d'une de nos commissions permanentes.

Nous présentons à notre collègue ainsi qu'aux familles respectives toutes nos sincères condoléances.

## **ALLOCUTION DU PRESIDENT**

**M. LE PRESIDENT.**- Mes chers Collègues,

Cette deuxième édition trimestrielle de l'année marque notre traditionnel rendez-vous estival dont l'ordre du jour est une fois de plus particulièrement chargé. De plus, à peine élaboré, cet ordre du jour a déjà été bouleversé puisque je demanderai au Premier Vice-Président, notre ami Julien FREYBURGER, de bien vouloir présider notre Assemblée cet après-midi dès la reprise des travaux.

En effet, je vais être obligé de vous quitter assez rapidement car je suis attendu à Paris, pour siéger à 14h30 et pour la première fois au sein du Conseil d'Administration

et de l'Assemblée Générale du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) de Paris 2024.

Un siège supplémentaire vient en effet d'être ouvert au sein de chacune de ces instances, Conseil d'Administration et Assemblée Générale. C'est à ce titre que je suis appelé par Tony ESTANGUET et François SAUVADET, le Président des Départements de France, à y siéger dorénavant. Si, bien sûr, pour moi c'est un grand honneur, cette nomination incarne surtout la reconnaissance de la place des Départements en général voulue par le COJO, et de la Moselle en particulier, dans le cadre de l'organisation de cet événement de dimension planétaire.

C'est pourquoi j'ai tenu à ce que nous soyons immédiatement dans les premiers à prendre part et à se mobiliser en vue de la préparation de ces Jeux dans le cadre du label TERRE DE JEUX PARIS 2024 qui nous a été décerné dans le cadre des premières attributions. L'énergie déployée, depuis plusieurs mois maintenant, a permis à la Moselle d'être identifiée et reconnue sur la carte de la France olympique, paralympique et sportive.

Nous avons d'ailleurs déjà accueilli depuis le début de l'année plus de 250 sportifs de niveau international (français, bulgares, hongrois, polonais, hollandais, japonais ou encore belges et slovènes) venus s'entraîner et ainsi découvrir la Moselle et apprécier sa capacité d'accueil et d'accompagnement. A cela s'ajoute l'accueil confirmé des délégations olympiques du Brésil, des Philippines ou encore de la Bolivie et du Danemark.

Cette nomination, par la voie des Départements de France, démontre le rôle ô combien fondamental des territoires, comme l'engagement des acteurs locaux, à faire de ces Jeux un véritable succès pour la France et ses territoires.

C'est ainsi que l'engouement olympique et paralympique se diffusera bien au-delà de la couronne parisienne. C'est tout le sens de notre engagement collectif pour que nous puissions bénéficier des multiples retombées de cet événement historique, ainsi la Moselle pourra tenir sa place et tout son rang dans un événement de dimension mondiale.

Avec les 62 autres Présidents des Départements, aux côtés de Tony ESTANGUET, nous dévoilerons le parcours national de la Flamme Olympique, vendredi

prochain à la Sorbonne, jour anniversaire de la renaissance des Jeux proclamée par Pierre de COUBERTIN le 23 juin 1894.

La terre de Moselle, qui a toujours été une terre de sport, promeut cette année l'excellence des résultats et je voudrais, à ce titre, en votre nom à toutes et à tous, saluer à nouveau :

- la brillante saison accomplie par le FC Metz avec un retour au sommet du football français ;
- le 25ème titre de championne de France doublé de la Coupe de France obtenu par l'équipe féminine de Metz Handball invaincue cette saison ;
- le titre de vice-championne d'Europe des féminines du Tennis de Table de Metz ;
- le parcours en coupe d'Europe des filles du Terville-Florange Olympique Club de Volley-ball ;
- et les performances de nos futurs sélectionnés olympiques et paralympiques.

Ils participent, par leurs exploits et leurs performances, à faire rayonner notre département au quotidien et souvent à le faire découvrir ou redécouvrir.

L'excellence sportive donc, mais aussi celle de la culture, atout indéniable de la qualité de vie de nos territoires au service du bien-vivre ensemble. Cette culture pour tous et partout en Moselle qui fait vivre et s'attache à faire résonner, partout dans nos villages et dans nos villes, son histoire, la qualité des événements et l'attractivité. C'est pourquoi les projets associatifs, les festivals, les animations saisonnières bénéficient du plus grand soutien départemental.

La Moselle, terre de ces Illustres et parmi eux :

- Robert SCHUMAN,
- Paul VERLAINE,
- et Théodore GOUVY.

Tous nos lieux de lecture publique, d'apprentissage et de pratique musicale et théâtrale, d'animations, d'événements et d'expositions, de programmation de nos 8 sites Passionnément Moselle rencontrent en permanence un grand succès de fréquentation en ce début de saison.

Toutes ces politiques départementales sont aujourd'hui permises grâce à une stabilité financière qui nous confère les moyens nécessaires pour agir. Depuis 12 ans, notre capacité budgétaire nous permet de construire, au quotidien, des solutions durables pour nos concitoyens.

Cette stratégie d'action, fruit d'une rigueur de tous les instants, s'est traduite, en 2022, par près de 124 millions d'euros d'investissement, au plus proche des territoires, dans la ruralité et la pluralité de nos actions. Et malgré des investissements conséquents, aujourd'hui la charge de notre emprunt diminue et concourt à renforcer notre stabilité financière et, ainsi, nous permet de continuer à agir au quotidien et au plus près des Mosellanes et des Mosellans.

A ce titre, nous voterons également cette semaine une disposition particulière soulignant l'engagement qui est le nôtre et marquant symboliquement cette gestion ambitieuse de notre budget. Le Département de la Moselle avait en effet été appelé en responsabilité au début des années 2000, suite à la liquidation judiciaire en 2012 de l'association mosellane des personnes âgées, pour une garantie d'emprunt contracté à hauteur de 10,32 millions d'euros. Cet emprunt permettait, à l'époque, la reconstruction ou la construction de plusieurs EHPAD sur de nombreuses communes de Moselle.

Le Département a saisi l'opportunité des disponibilités de l'excédent 2022, reporté sur 2023, pour procéder à un remboursement anticipé et sans pénalité des prêts encore restant à notre charge, en l'occurrence 6 millions d'euros auprès de DEXIA, supportés dans le cadre de la mise en jeu de la garantie d'emprunt qui nous a été imposée par une décision de justice. Ce remboursement anticipé permet d'économiser cette année environ 700 000 € de frais financiers.

Mes chers collègues, cette démonstration illustre bien la vision et le projet que nous portons qui repose, en premier lieu, sur une gestion aussi rigoureuse qu'ambitieuse de notre budget. Année après année, alors que nous ne pouvions qu'assister, impuissants, au désengagement constant de l'Etat, la Moselle reste malgré tout aux avant-postes du combat du quotidien, du service public et de la proximité.

C'est le sens porté par la décision modificative qui vous sera présentée cette semaine et qui permettra aux services départementaux de maintenir cette exigence d'actions, nécessaire pour renforcer et dynamiser demain l'attractivité de chacun de nos territoires.

L'occasion m'est offerte de remercier notre 1er Vice-Président, Julien FREYBURGER, ainsi que la Commission des Finances et du Budget conduite par Emmanuel LEBEAU, pour cette vigilance constante et cette gestion précise du budget départemental. Elle permet le combat du quotidien et de l'attractivité qui est une exigence de chacun des instants. Il engage chacune et chacun pour faire rayonner nos territoires, conserver nos talents et permettre à de nombreuses personnes de pouvoir faire le choix de venir vivre et s'installer en Moselle.

Mais l'action que nous portons est aussi celle d'un accompagnement de tous à tous les instants de la vie. A la lumière des dispositions qui vous seront présentées durant cette réunion trimestrielle, cette semaine soulignera combien notre Département est en première ligne, au service des Mosellans, en véritable acteur du quotidien.

Ces réalités, vous le savez, mes chers collègues, ont de nombreux visages. Elles peuvent, bien souvent, être entachées de fragilités que les aléas de la vie, comme les crises multiples traversées par notre pays, ne font que décupler. Nombre de nos concitoyens font face, chaque jour encore, à des conditions de plus en plus difficiles. Les situations personnelles que nous accompagnons sont de plus en plus fragiles révélant des vulnérabilités grandissantes.

Face à ces temps de crises, j'ai veillé à ce que les services départementaux puissent renforcer les dispositifs de soutien aux familles afin de pouvoir épauler chacune d'entre elles dans les difficultés rencontrées. Ainsi nous renforçons les points d'accueil départementaux, à l'image de la nouvelle antenne du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) de Thionville qui sera ouverte dès le début de l'année 2024.

Nous développons un réseau départemental de Tiers Dignes de Confiance afin de pouvoir faciliter l'accueil des enfants de moins de trois ans, dont près de 40 ont été confiés à nos services de l'Aide Sociale à l'Enfance depuis le 1er Janvier 2023.

Le Département est et demeurera au rendez-vous pour accompagner les Mosellanes et les Mosellans, à tout âge, avec la plus grande détermination et l'engagement nécessaire à la réalisation de ses missions. C'est pourquoi, à la fin du premier trimestre, j'ai tenu à recevoir l'ensemble des directeurs et présidents des EHPAD pour évoquer leurs difficultés face aux augmentations des coûts de l'énergie, de l'inflation ou encore des carences en personnels professionnels. Cela s'est concrétisé par le vote, le 9 mai dernier, en Commission Permanente, d'une dotation supplémentaire



de 4,2 millions d'euros afin d'accompagner au mieux les établissements opérant dans les domaines du handicap comme de l'autonomie.

Face aux responsabilités qui sont les nôtres, nous continuons à veiller aux côtés des professionnels pour garantir un service public de l'action sociale de qualité malgré les difficultés conjoncturelles et structurelles que nous subissons. Ainsi et alors que nous attendons comme l'Arlésienne, les dispositions d'une hypothétique loi Grand Age promise et annoncée par l'Etat, notre réactivité, notre concertation et notre action sont des composantes essentielles pour répondre aux défis des relations intergénérationnelles.

Dans le domaine de l'insertion, nous poursuivons les efforts engagés pour accompagner les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec comme objectif le retour vers l'emploi. C'est notre souci constant. Mais les parcours des publics concernés sont rarement rectilignes et il nous faut adapter les accompagnements d'insertion à la situation des publics dont nous avons la charge. Leur nombre décroît significativement sur notre territoire.

Cela souligne la nécessité de pouvoir innover dans le déploiement de nouveaux dispositifs d'aide plus dynamiques et propices à l'épanouissement recouvré des personnes qui nous sont confiées. A l'exemple des expérimentations que nous menons, depuis avril dernier, la pratique du sport par des groupes bénéficiaires du RSA démontre combien le sport peut être un outil d'insertion et de restauration d'une confiance en soi.

Ces dispositifs se déploient dans chaque territoire de Moselle grâce au concours d'associations locales, de comités sportifs mais aussi du réseau « Moselle Mouv' » initié par nos services. Les territoires sont toujours au cœur de nos politiques et de notre combat au quotidien. Nous agissons au plus près de nos villes, de nos villages et de leurs élus. Notre action ne peut se concevoir qu'en tenant compte de la réalité et des défis à venir.

« Ambition Moselle » en est ainsi une illustration de notre présence sans faille aux côtés des communes et des intercommunalités. Depuis son lancement, ce dispositif nous a permis de financer 736 dossiers pour un total de près de 70,2 millions d'euros de subventions attribuées. Conforter nos territoires se construit aussi à chaque instant, par un soutien sans cesse renouvelé au monde agricole et rural. C'est le sens porté par les dispositifs d'accompagnement à destination de nos agriculteurs qui nous ont permis d'octroyer depuis le début de l'année près de 545 000 € d'aides à différentes filières.

Une Moselle qui rayonne, c'est un département qui est en capacité de protéger sa diversité, ses spécificités ainsi que de permettre l'équilibre et l'équité d'actions dans nos cantons. De ces dispositifs à la réalisation de leurs projets, nos territoires doivent à présent penser l'attractivité à l'aune des défis que nous connaissons aujourd'hui en partageant avec nous une vision d'avenir pour la Moselle.

A bien des égards, ces défis sont multiples. Les combats d'hier font aussi écho aux réalités d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous poursuivons notre action afin d'accompagner et penser les déplacements de demain. Cette mise en œuvre évolue avec le déploiement de la loi 3DS qui aboutira au transfert de 56 km de routes au profit du Département.

Par ailleurs, 43,5 millions d'euros sont ainsi consacrés, cette année, à la politique d'entretien et de sécurisation de nos routes départementales partout en Moselle. Toutefois, les besoins des Mosellans pour se déplacer au quotidien sont de plus en plus affirmés. Cet enjeu, c'est celui d'une réalité éprouvée, de difficultés reconnues et de réponses de mobilités complémentaires que nous devons apporter.

Mes chers collègues, si ces questions se complexifient au fur et à mesure d'une augmentation constante des flux transfrontaliers, il nous faut regarder vers tous les modes de déplacements et ainsi engager notre institution vers des infrastructures adaptées aux besoins présents mais aussi futurs. La réactivation de la ligne Forbach-Bouzonville-Thionville devient au fil des jours et des semaines une priorité urgente et incontournable.

Maintenant que les chiffres des fréquentations minimales futures sont connus,  
Maintenant que les infrastructures sont réputées utilisables,  
Maintenant que le temps de la décision est arrivé,  
à nous tous, élus locaux, intercommunaux, départementaux, régionaux et nationaux d'assumer la promotion de ce dossier :

- vital pour nos relations transfrontalières,
- vital pour le développement de la Moselle Est,
- vital pour éviter l'engorgement inévitable de nos routes départementales en traverses des villages,
- vital pour une politique d'aménagement du territoire harmonieuse, équilibrée et solidaire.

L'équité de traitement de nos territoires se pense et se construit par le déploiement de projets de mobilités structurantes, notamment par les dessertes

ferroviaires de Bitche et de Fontoy. J'ai engagé, depuis plusieurs mois des négociations avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment l'Etat et la Région ainsi que la SNCF, pour faire évoluer ces dossiers dans le cadre des annonces gouvernementales en faveur du déploiement des lignes ferroviaires de proximité.

Toujours dans le domaine du transport ferroviaire mais de plus grande ampleur, je tiens à saluer la volonté européenne et en particulier franco-allemande de développer une future grande liaison Paris-Berlin.

Deux tracés s'opposent :

- l'un par Strasbourg
- et l'autre traversant la Moselle vers Sarrebruck.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas rester insensibles, immobiles ou muets sur la chance qui donnerait à notre Eurodépartement à la fois une visibilité continentale, un lien encore plus fort avec nos voisins de la Sarre et une attractivité largement démultipliée et un rôle pivot au cœur de la Grande Région européenne.

Notre collègue et amie Anke REHLINGER, Ministre Présidente de la Sarre, m'a personnellement sollicité pour engager une démarche officielle conjointe auprès des instances françaises et allemandes responsables de ce dossier. Ces négociations seront certainement longues et parfois âpres. De ce fait, nous devons donc faire nôtre cette citation de Christian LEHMANN, médecin et écrivain français : « Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on refuse de livrer ». Je vous propose donc de nous engager dans ce combat avec nos voisins.

Dernier dossier ferroviaire qui s'inscrit dans le même état d'esprit : celui du rétablissement de la desserte ferroviaire entre Metz/Nancy/Dijon et Lyon conformément à l'engagement de la S.N.C.F. après les travaux engagés dans le cadre du Grand Lyon.

Une motion sera proposée cet après-midi à l'avis de la commission départementale compétente et présentée à l'adoption par notre assemblée lors de la reprise des débats jeudi matin.

Imaginer notre avenir, c'est évoquer indubitablement notre jeunesse, celle qui incarnera la Moselle de demain, celle à qui il nous faudra un jour rendre des comptes, celle pour laquelle nous devons nous mobiliser aujourd'hui ensemble. Naturellement, l'un de nos premiers devoirs est de doter nos enfants des équipements éducatifs

propices à leur épanouissement. Notre dispositif « FUS@E » mis en place au-delà de nos compétences régaliennes, en partenariat financier avec les maires et les présidents d'intercommunalités, en est une démonstration éloquente.

Permettre aux élèves des écoles élémentaires et des collèges de Moselle de bénéficier d'un parcours et d'un espace numérique éducatif sans rupture, depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup>, démontre aujourd'hui une volonté innovante, affirmée par notre Assemblée et représente maintenant une offre pédagogique au service de notre jeunesse sans pareil à l'échelle nationale. A ce titre, plus d'un million d'euros d'aides départementales a déjà été consacré à ce dispositif.

Enfin, je souhaite confirmer officiellement la réouverture du collège Philippe de Vigneulles à Metz dès la rentrée 2023-2024.

Engagée dans une étroite coordination avec l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé (ARS), sous la conduite irréprochable de nos services, toutes les investigations qui ont été entreprises hors la présence des élèves, qui ont été transférés provisoirement au collège Paul Verlaine, se sont soldées par des résultats ne faisant apparaître aucune source de toxicité avérée.

A la lecture des rapports d'expertise totalement favorables, j'ai proposé au conseil d'administration le retour des élèves et des personnels à Philippe de Vigneulles le jour de la rentrée scolaire 2023-2024. Cette proposition a fait l'objet d'un vote unanime le 8 juin dernier.

Notre vigilance restera, malgré tout, entière et nous suivrons avec la plus grande attention l'évolution de ce dossier, un comité technique de suivi pourra être convoqué de toute urgence et en cas de besoin.

Le Département s'engage également dans un partenariat étroit et renforcé avec l'Université de Lorraine et les grandes écoles mosellanes. Ce partenariat est la garantie d'une attractivité renouvelée de nos territoires et permet ainsi à nos jeunes talents de pouvoir se former et s'y épanouir. Nous vous proposons, cette semaine, de délibérer sur deux projets essentiels, portés par l'ENIM et l'IAE, visant à financer et promouvoir la recherche et le développement de nouveaux diplômés.

A l'aune de ces multiples défis, j'ai par ailleurs rencontré, comme je vous l'avais dit, il y a quelques jours la direction de l'INSEE. J'avais pu rappeler, à la fin de l'année passée, les projections alarmantes pour le futur démographique de la Moselle. A mesure

que ces hypothèses statistiques s'actualisent et se consolident, la Moselle pourra, dans les 40 prochaines années, connaître un recul structurant et net de sa population. Ces projections alarmantes rejoignent celles d'autres territoires du Grand-Est comme de l'Hexagone.

C'est pourquoi il est clair que nos choix stratégiques à venir détermineront la Moselle de demain. Nous devons donc maintenant prendre pleine conscience de la situation particulière de chacun de nos territoires et engager la Moselle et ses élus dans une vision partagée sur la voie de l'attractivité, de l'expansion et de la croissance.

Je vous remercie de votre attention.

*(Applaudissements)...*

## **COMMUNICATION**

**M. LE PRESIDENT.**- Vous trouverez sur vos pupitres le rapport d'activité des services départementaux 2022 qui fera d'ailleurs l'objet du rapport I-1 de jeudi prochain.

## **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE LA 1ERE REUNION TRIMESTRIELLE DE 2023 ET DE LA 1ERE REUNION EXTRAORDINAIRE DE 2023**

**M. LE PRESIDENT.**- Le procès-verbal provisoire de la 1<sup>ère</sup> Réunion Trimestrielle des séances du 30 janvier et 2 février vous a été transmis le 11 mai dernier, et le procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> Réunion Extraordinaire 2023 relatif à la rencontre avec M. le Préfet vous a été envoyé le 8 juin dernier. Je vous propose de les adopter.

Y a-t-il des remarques ? (*Non*)

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

**M. LE PRESIDENT.**- Nous avons 40 points à l'ordre du jour qui vous ont été adressés les 6, 12 et 15 juin dernier.

Avez-vous des remarques quant à la ventilation des rapports dans les différentes Commissions ? Je m'adresse là aux Présidents et Présidentes de Commissions.

Il n'y a pas de remarques particulières. Donc, les dossiers vous seront transmis afin que vous puissiez les évoquer en Commissions.

La 1ère Commission doit par ailleurs nous proposer la candidature de celle ou de celui qui assumera la présidence pour mener les débats des Comptes Administratifs puisque vous savez que je devrai me retirer.

Je vais demander à cette Commission de nous présenter celui ou celle qui présidera. Naturellement, je vous proposerai personnellement la candidature du Premier Vice-Président par ailleurs Vice-Président chargé des finances. Vous verrez cela cet après-midi en mon absence.

## **MANIFESTATIONS ET PROGRAMME DE LA SESSION**

**M. LE PRESIDENT.**- Vous avez été destinataires du programme. Aujourd'hui, les débats reprendront à 14 heures 30 pour le dépôt des propositions, vœux, questions orales et de la motion que j'ai évoquée tout à l'heure.

Vous désignerez la personne qui présidera les débats.

Mardi, la journée sera consacrée aux travaux des Commissions à l'initiative des Présidents des Commissions.

Mercredi à 10 heures, je recevrai dans cette salle et j'animerai la réunion du Conseil Départemental des Remplaçants comme à chaque fois. L'après-midi, nous recevrons également dans cette salle à 14 heures 30 le Conseil Départemental des Jeunes que vous accompagnerez, j'en suis convaincu.

Jeudi matin, nous reprendrons les débats à 9 heures et l'après-midi, reprise de la séance publique à 14 heures pour examiner la DM1 en fin de séance.

Vendredi, si cela était nécessaire, nous pourrions reprendre ces débats.

## **SUSPENSION DE SEANCE**

**M. LE PRESIDENT.**- Si personne n'a plus rien à dire, je vous renvoie vers vos Commissions respectives afin d'émettre les avis, d'analyser les dossiers, de regarder les rapports, de les lire avec attention et de revenir avec des avis qui seront étudiés ensuite jeudi matin.

Merci beaucoup. Bon travail en Commissions.

## **REPRISE DE LA SEANCE A 14 HEURES 30**

**M. FREYBURGER.-** Mesdames, Messieurs, chers Collègues, je vous propose de reprendre en l'absence de M. le Président qui est, ainsi qu'il nous l'a dit ce matin, à Paris pour le COJO et je me dois de vous faire part de la liste des absents et de leurs délégations de :

- M. WEITEN qui a donné délégation à Mme ZIROVNIK
- M. BENIMEDDOURENE à M. FREYBURGER
- M. CUNAT à M. DICK
- Mme KUNTZ à Mme MAGRAS
- Mme LORIA-MANCK à M. SCHUH
- M. CORRADI à Mme AMBROSIN-CHINI
- M. FRANÇOIS à Mme LAPAQUE
- M. CHABANE à Mme BOHR
- Mme CALCARI-JEAN à M. FOURNIER
- Mme ARNOLD à M. THIL

## **DESIGNATION DU PRESIDENT EN VUE DU DEBAT SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2022**

**M. FREYBURGER.-** Monsieur le Président de la Commission des Finances, quel candidat propose la 1<sup>ère</sup> Commission pour assurer la Présidence de l'Assemblée dans le cadre du débat sur les Comptes Administratifs de 2022 ?

Emmanuel LEBEAU n'est pas encore présent. Je vais me tourner vers le Vice-Président de la Commission des Finances, en l'occurrence notre collègue Mathieu WEIS pour lui demander s'il veut bien nous faire part du choix de la 1<sup>ère</sup> Commission qui s'est réunie ce matin.

**M. WEIS.-** Le choix de la Commission des Finances, réunie ce matin, portait sur M. Julien FREYBURGER.

**M. FREYBURGER.-** Merci, Monsieur le Vice-Président et cher collègue, je tâcherai de me montrer à la hauteur de la confiance de la 1<sup>ère</sup> Commission.

Fort des encouragements de Mme ZIMMERMANN, je vais tout faire pour.

Merci beaucoup.

J'aurai donc l'occasion de présider notre Assemblée jeudi prochain durant l'adoption des Comptes Administratifs de 2022. Merci.

### **DEPOTS DES PROPOSITIONS, VŒUX, QUESTIONS ORALES**

**M. FREYBURGER.-** Je vais procéder comme à l'accoutumée à l'appel des élus départementaux présents pour vous demander si vous avez à émettre des propositions, des vœux ou des questions orales.

*(Appel des noms dans les travées)...*

Merci beaucoup.

Il me faut vous rappeler que nous avons une motion en faveur de l'ouverture ferroviaire vers le Sud de la France depuis la Moselle qui a été rapidement évoquée ce matin par M. le Président, motion présentée par le Président lui-même, que vous avez normalement sur table. Cette motion est soumise à la 2<sup>ème</sup> Commission pour avis et donc vous avez tout loisir à d'en prendre connaissance dans la perspective de la séance de jeudi et évidemment, s'agissant des membres de la 2<sup>ème</sup> Commission, dans la perspective d'une réunion prochaine.

### **DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SEANCE PUBLIQUE**

**M. FREYBURGER.-** Nous en avons, a priori, terminé pour aujourd'hui.

Je vous rappelle que nous nous retrouverons ici même pour celles et ceux qui le peuvent :

- Mercredi 21 juin à 14 heures 30 pour la réunion du Conseil Départemental des Jeunes, réunion à laquelle participera le Président.

- Puis s'agissant de l'examen des rapports, nous nous retrouverons jeudi à partir de 9 heures.

Je vous remercie.

Docteur KHALIFE, je vous en prie.

**M. KHALIFE.-** Je voudrais revenir sur la motion afin de rappeler que, pour le TGV Est, ce sont les collectivités qui ont énormément payé, ce serait bien de le dire dans le paragraphe où l'on parle de parent pauvre de transport. Ce serait peut-être opportun de



rajouter que l'on a déjà donné. C'est discutable mais il faut rappeler quand même que l'on a mis quelques milliards. Je crois que cela a coûté 4 milliards aux collectivités à l'époque pour récupérer le TGV Grand-Est.

**M. FREYBURGER.**- Merci à Khalifé KHALIFE. C'est peut-être effectivement un élément à soumettre à l'avis des membres de la 2<sup>ème</sup> Commission pour compléter éventuellement le texte dans la perspective de jeudi. Je pense qu'il sera bon jeudi que l'on y fasse référence.

La parole est à M. DASTILLUNG.

**M. DASTILLUNG.**Erreur ! Signet non défini.- Juste une information. La 2<sup>ème</sup> Commission se réunira à l'issue de cette réunion ici sur place.

**M. FREYBURGER.**- Très bien ! Merci, Monsieur DASTILLUNG.

Pas d'autres interventions ? *(Non)*

Chers collègues, je vous remercie. Je vous souhaite un très bon après-midi.

*La séance est levée 11 heures*



# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

## 2<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de 2023

Séance du jeudi 22 juin 2023

---

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Christelle LORIA-MANCK

### OUVERTURE DE LA REUNION

*(La séance est ouverte à 9 heures 11.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer.

### LISTE D'EMARGEMENT ET DELEGATIONS DE VOTE

**M. LE PRESIDENT.**- Je dois vous faire part des absences de :

- M. WEIS qui a donné procuration à Mme REBSTOCK
- M. BENIMEDDOURENE à M. FREYBURGER
- Mme ARNOLD à M. THIL qui va arriver
- Mme KLEBER-MAZET à M. DICK
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN qui est dans les bouchons
- M. CUNY à Mme SCHNEIDER
- M. LEBEAU à Mme STEMART
- M. CORRADI à Mme AMBROSIN-CHINI
- Mme CALCARI-JEAN à M. FOURNIER

*(Les autres Conseillers Départementaux sont présents.)  
Le quorum est atteint.*

## **CARNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**M. LE PRESIDENT.-** Nous avons appris hier, et cela a été confirmé ce matin dans la presse, le décès de M. Jean-Marie AUBRON, ancien Conseiller Général honoraire du Canton de METZERVISSE survenu le 20 juin dernier à l'âge de 85 ans. Il avait été Conseiller général de mars 1976 à mars 2008. Au cours de ses mandats, il a été membre de la Commission Santé, Famille, Population puis de la Commission Travaux publics et Transports et enfin Agriculture, Environnement et Equipement rural. Il avait également été maire de Guénange de mars 1977 à décembre 1997 et député de la Moselle de la 8<sup>ème</sup> circonscription de juin 1997 à juin 2002. Il avait été fait, par ailleurs, Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques et avait exercé son activité professionnelle dans la sidérurgie. Il avait eu la douleur de perdre son épouse en novembre 2008. Nous présentons à l'ensemble de sa famille nos sincères condoléances.

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Je voudrais juste m'associer à votre hommage concernant Jean-Marie AUBRON que j'ai bien connu puisque j'ai été son député suppléant de 1997 à 2002. Avec lui, j'ai arpenté cette circonscription que je méconnaissais sur sa partie rurale puisque je venais de la partie industrielle. J'ai beaucoup appris à son contact y compris jusqu'à Schwerdorff j'ai retenu certains noms. J'ai appris que l'on faisait encore des campagnes à l'époque qui étaient dans la proximité. Je le dis en toute confraternité. On allait tâter le cul des vaches chez les paysans et on mesurait effectivement les bras des moissonneuses batteuses que je ne connaissais pas. Jean-Marie AUBRON m'a dit qu'il était fils de cultivateur dans la région de l'Anjou et il était venu pour le travail ici en Moselle afin d'apprendre et vivre de son métier.

Je voudrais m'associer à cet hommage parce que c'était un homme d'une grande écoute, d'une très grande écoute. C'était un homme toujours très bienveillant. Je crois que dans le monde d'aujourd'hui cela mérite d'être mis en valeur. Je vous remercie d'avoir réalisé cet hommage.

Merci beaucoup.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci beaucoup. Je l'ai effectivement côtoyé ici puis dans le territoire de Thionville. Effectivement, je partage tout à fait l'expression que vous avez eue en sa mémoire. C'était un homme que l'on a eu le privilège de pouvoir rencontrer sur le parcours qui a été le sien et celui qui a été le nôtre. Donc, je crois qu'il marquera

cette Assemblée d'une pierre blanche parce que c'était quelqu'un de très impliqué, très présent, qui n'était pas dans la difficulté permanente du rapport de force mais toujours dans une volonté de rechercher une certaine forme d'antagonisme, et cela s'est fait à la fois au profit de sa commune, Monsieur le Maire, au profit de son canton, au profit de son territoire et au profit de la Moselle.

## **ORDRE DU JOUR**

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous propose d'aborder l'ordre du jour qui est composé de 39 rapports et la motion que je vous ai proposée, qui a fait l'objet d'une analyse en Commission et qui sera présentée en fin de nos délibérations.

## **EXAMEN DES RAPPORTS DU PRESIDENT**

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous informe que le rapport I-1, Rapport d'activité des services départementaux 2022 a été retiré puisque nous n'avons pas pu imprimer en temps et en heure tous les documents et en particulier ce rapport. Il sera présenté à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de cette année.

Je vous proposerai de commencer par l'examen du rapport I-4, sachant que les comptes administratifs seront vus sous la présidence du 1<sup>er</sup> Vice-Président que vous avez désigné à ce titre, Julien FREYBURGER, et cela se fera à l'issue du rapport I-15 et je me retirerai à ce moment-là. Puis, nous reprendrons les rapports au I-19 dans le cadre des rapports de la 6<sup>ème</sup> Commission et nous terminerons nos délibérations par la DM1 du Budget Principal 2023.

## **I-4 FONDS DEPARTEMENTAL DES TAXES ADDITIONNELLES AUX DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES MUTATIONS INTERESSANT LES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS - REPARTITION DE LA DOTATION 2022**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**I-5 CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA GESTION, AU FINANCEMENT, A LA MISE EN ŒUVRE, AU SUIVI ET AUX CONTROLES DES DEPENSES DE PROGRAMME INTERREG VI A GRANDE REGION**

**M. LE PRESIDENT.**- Sur ce point, M. SCHUH se retire.

**M. SCHULER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**I-6 GARANTIE D'EMPRUNT A LA SAS FC METZ STADIUM POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE COWORKING AU SEIN DE LA TRIBUNE SUD DU STADE SAINT-SYMPHORIEN - EMPRUNT D'UN MONTANT GLOBAL DE 2 100 000 €**

**M. LE PRESIDENT.**- Mme ARNOLD, Mme STEMART, Mme TRAN, M. BOHL, M. KHALIFE et M. THIL doivent se retirer. Une délibération concordante a été prise par la Métropole pour cette garantie.

**M. FREYBURGER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**I-7 GARANTIE D'EMPRUNT - REMBOURSEMENT ANTICIPE DES PRETS AMAPA SOUSCRITS AUPRES DE DEXIA**

**M. MULLER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

C'étaient des prêts qui ont été contractés pour chacun d'entre eux en 2004, 2009 et 2010, ce qui nous permet de réduire notre charge financière immédiatement.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**I-8 INFORMATION A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LES ACTES EFFECTUES EN APPLICATION DES DELEGATIONS ACCORDEES AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE FIXATION DES TARIFS, DE CREATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION DES REGIES**

**Mme GOSSE**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**I-9 INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA DELEGATION ACCORDEE AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE D'ACCEPTATION D'INDEMNITES DE SINISTRES AFFERENTES AUX CONTRATS D'ASSURANCE**

**Mme GOSSE**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**I-10 INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA DELEGATION AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE D'AFFAIRES CONTENTIEUSES**

**Mme GOSSE**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

C'est un donner acte. Nous n'avons donc pas à délibérer.

**I-11 MODALITES D'EXERCICE DE LA DELEGATION ACCORDEE AU PRESIDENT DU DEPARTEMENT EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS**

**Mme GOSSE**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

C'est également un donner acte. Merci Madame GOSSE pour ces exercices et vos contributions à nos délibérations.

**I-12 INFORMATION DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LES ACTIONS ENTREPRISES A LA SUITE DES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE 2021**

**M. FREYBURGER**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

C'est également un donner acte. Il n'y a pas de délibération.

Y a-t-il des interventions ? *(Non)*

Merci.

**I-13 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - PLAN D'ACTION RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - BILAN ANNUEL DE L'EXERCICE 2022**

**M. FREYBURGER**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ?

Madame AMBROSIN-CHINI

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Monsieur le Président, chers collègues, le Groupe Socialistes et Apparentés tient à rappeler que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes reste un combat permanent dans notre Département et pas que.

Comme le souligne le rapport, les inégalités hommes-femmes demeurent en Moselle et sont de deux ordres :

Premièrement, d'ordre salarial, puisqu'en 2022 la différence salariale entre les fonctionnaires hommes et femmes était de 5,2 %.



Deuxièmement, d'ordre catégoriel, puisque l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes au Département de la Moselle est plus fort au sein de la catégorie A.

Ainsi, le Groupe Socialistes et Apparentés appelle solennellement à continuer et amplifier le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein du Département de la Moselle afin de lutter contre les inégalités précitées.

Nous voterons pour ce rapport.

Monsieur le Président, chers collègues, je vous remercie pour votre écoute.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Sachez qu'il y a peut-être un écart dans l'addition des salaires des femmes par rapport au salaire des hommes, c'est uniquement un constat puisqu'à activité et à responsabilité équivalentes, la rémunération est équivalente. Donc, à aucun moment à la fois à la signature des contrats, l'attribution des salaires, voire des primes afférentes, il n'y a jamais eu, il n'y a pas et il n'y aura pas, dans notre institution, de différence entre des personnels féminins et des personnels masculins.

Le constat est fait qu'il y a une différence de 5 % sachant que, lorsque vous regardez l'équipe de direction, on est dans une parité totale. Après, il y a l'ancienneté : des arrivées plus tardives ou plus rapides qui font qu'il y a une différence mais nous ne pourrons jamais avoir une parité totale dans les rémunérations. On n'a jamais le nez sur les compteurs pour savoir si l'on est ou si l'on n'est pas. Quand vous regardez le nombre de personnels féminins et le nombre de personnels masculins au sein de la collectivité, il y a un gros déficit parce que l'on a beaucoup plus de personnels féminins que de personnels masculins. En particulier dans les professions sociales, où l'on est sur des professions profondément féminines. Ce n'est pas de notre fait ; c'est parce que l'on est sur des professions qui se sont et qui sont largement féminisées. Lorsque l'on rencontre des assistants sociaux, on rencontre très majoritairement des assistantes sociales.

Un élément complémentaire. C'est que cette différence s'explique également par des temps partiels qui sont plutôt demandés par des personnels de sexe féminin. On ne l'accorde pas spécifiquement d'abord aux personnels féminins ; on l'accorde aux personnels qui demandent la capacité de pouvoir assumer un temps partiel. Ce sont tous ces éléments qui font que ce n'est pas tout à fait comparable. Mais, il est important que nous soyons toujours attentifs. Sachez que, dans la gestion des ressources

humaines au Département, c'est une attention que nous avons au quotidien et dans un traitement individuel de chacun des dossiers.

Là aussi, c'est un donner acte.

#### **I-14 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**M. SCHUH**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **I-15 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - CONDITIONS D'EXERCICE DES DROITS SYNDICAUX**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ?

**M. FOURNIER.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, juste un cavalier pour reconnaître et saluer le travail et le rôle des syndicats en tant que corps intermédiaire.

Je voulais aussi saluer leur action des derniers mois y compris sur la contre-réforme des retraites et qu'il faut écouter ce que nous disent les syndicats dans la mesure où l'on a pu lire le rapport du COR lundi qui disait que, de toute manière, la situation des retraites sera déficitaire en 2030. Donc, en 2027, il est sûr qu'il y aura une autre réforme. Il faut espérer qu'il y aura une meilleure écoute parce que les 12 ou 14 Md€ -déjà on n'est plus sûr de quel sera le gain- seront occultés d'ici trois ou quatre ans.

Je voulais juste saluer le rôle des syndicats en tant que corps intermédiaire dans la société française et puis regarder lucidement les analyses qu'ils font. Je crois que c'est important de confronter peut-être des avis différents. Et aussi saluer le renouvellement à la tête des syndicats au niveau national qui à la fois se féminisent et rajeunissent fortement, et saluer aussi l'action de M. Laurent BERGER qui est parti de la tête de la CFDT hier en renouvelant tout son comité exécutif.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci bien. C'était un cavalier !

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

## **I-22 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DES COLLEGES**

Nous passons, si vous le voulez bien, avant d'arriver aux comptes administratifs, au point I-22.

**M. SCHULER**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **I-23 PERSONNEL DEPARTEMENTAL - REGIME INDEMNITAIRE**

**M. MULLER**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- C'est un sujet très ardu puisque le Gouvernement -on va le dire- s'est défaussé sur les collectivités locales. Le premier constat est celui-là. Il s'est défaussé par le décret du 30 novembre qui est très restrictif. Les critères sont de plus en plus restrictifs. Donc, il laisse aux collectivités locales le soin de gérer cet imbroglio qui a été créé par ce décret du 30 novembre et je le pense sciemment. Toutes les catégories socioéducatives n'ont pas été retenues ; c'est ce que l'on appelle effectivement le cadre du Plan SEGUR ou de la Loi SEGUR. Il y a à répartir ces primes. Cela revient à la charge du Conseil Départemental et on ne peut que le déplorer. Il aurait été plus facile d'avoir

un décret national qui régisse pour toute la France et toutes les catégories ce que nous aurions dû faire parce que, évidemment, nous créons des insatisfactions. C'est évident.

Trois remarques à ce sujet :

- Le moyen qui est choisi : le complément indemnitaire annuel ne me paraît pas adapté car beaucoup de nos agents resteront oubliés.

- L'enveloppe proposée de 430 000 € est relativement limitée par rapport à ce qui aurait pu être engagé.

- Les agents qui ont été en première ligne parce que c'est d'eux dont on parle trouveront que cette revalorisation sera de toute façon insuffisante. Ils trouveront comme c'est logique que ce soit insuffisant.

Il faudrait aussi faire remonter au niveau du ministère qu'il faut modifier profondément ce décret du 30 novembre 2022 qui crée des priorités qui n'en sont pas mais qui crée des disparités qui peuvent engendrer de mauvaises conditions de travail entre les agents. Je crois qu'à un moment ou à un autre, il faut aussi recadrer les décrets parce que les collectivités locales ne peuvent pas tout.

J'ai entendu Mme la Première Ministre et M. le Ministre de l'Economie lundi sur les Assises qu'il fallait économiser l'argent public sur le budget, et j'ai entendu que Mme la Première Ministre allait proposer une nouvelle donne aux collectivités locales. Là, j'ai eu peur. Je me suis dit : oubliez-nous ! L'année dernière, on en a fait les frais. Cette année, j'ai aussi peur parce que, dès que l'on s'occupe des collectivités locales, c'est à notre détriment.

Voilà ce que je tenais à dire, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. D'autres réactions ? (*Non*)

Je partage tout ce que vous venez d'évoquer. Le problème c'est que c'est un sport qui dure depuis longtemps. Je vous rappelle tout de même qu'il y a quelques années, entre 2014 et 2017 les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales ont été réduites à l'époque. Cela avait coûté 132 M€ au Département de la Moselle. Chaque année, c'est 60 M€ de dotations en moins sans aucune compensation. C'était déjà un sport national.

Ensuite, vous vous souvenez qu'il avait été mis en place le Pacte de Cahors où l'on était placé sous le joug gouvernemental et qui devait encadrer nos dépenses de

fonctionnement. J'avais proposé à ceux qui étaient à la place qui est la vôtre aujourd'hui de ne pas signer ce Pacte de Cahors, ce qui m'a valu les foudres de l'Etat pendant un certain temps parce que l'on me rappelait sans arrêt que je n'avais pas été un bon élève de la République puisque l'on n'avait pas signé ce Pacte de Cahors. Aujourd'hui, on me dit juste l'inverse, que j'ai eu raison de ne pas signer le Pacte de Cahors.

Puis, là, on arrive dans des dispositions encore différentes pour ce qui concerne le personnel sur lequel nous avons à délibérer. Cela coûtera en année pleine 2,1 M€ au Département sans aucune compensation. Vous additionnez à cela nos dépenses sociales qui augmentent de près de 20 M€, vous additionnez à cela le fait que nous n'avons plus aucune fiscalité dynamique et, naturellement, on crée de la frustration. On est dans une situation où il y avait le premier étage du SEGUR de la fonction publique qui énonçait toutes les professions qui allaient pouvoir bénéficier d'une contribution supplémentaire de l'employeur qu'il soit départemental, national ou local. Ensuite, la porte était ouverte dans les négociations au sein des différentes administrations et, là, naturellement, la difficulté est arrivée puisque, si le texte était national, nous l'aurions appliqué avec toute la volonté que nous avons de marquer notre reconnaissance au personnel qui est au front et qui l'a été depuis le début de la période COVID. Puis, nous avons dû faire des choix. Ces choix sont des primes mensuelles, accordées au personnel, qui n'intègrent pas le salaire et donc qui ne compteront pas ensuite dans la retraite de la même façon. Je pense qu'il aurait été préférable d'avoir des points d'indice, d'avoir un régime qui s'appuyait sur le salaire légitimement, et cela aurait facilité largement les choses. Là, on est dans une situation où nous avons fait le choix d'une indemnisation concernant toutes les personnes qui ont assumé durant ces périodes et qui assument encore l'accueil de premier rang à la fois téléphonique, à la fois physique. C'est ce choix que nous avons fait et qui va représenter en année pleine près de 300 000 € d'augmentation de notre budget de fonctionnement en plus des 2,1 M€ dont je vous ai parlé. Les personnes bénéficieront d'une prime de 80 € brut par mois qui leur sera accordée et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2022 au moment où les négociations ont été engagées.

J'ai obtenu un avis favorable du Comité Technique sur les dispositions qui vous sont aujourd'hui présentées puisque je le souhaitais et cela a été fait.

Le dernier point concernant la prime d'assiduité. Là aussi, cela était intégré dans notre régime indemnitaire que nous avons négocié avec l'ensemble des organisations

syndicales, ce qui nous a d'ailleurs permis d'avoir un avis unanimement favorable de l'ensemble des représentants syndicaux. Puis, le Préfet nous a montré du doigt en disant que ce n'était pas réglementaire. S'ils appliquaient cela à une collectivité territoriale, malheureusement cela mettrait à mal leurs discussions avec la fonction publique d'Etat. Alors que nous considérons que l'assiduité devait être aussi récompensée. Comme cela n'a pas été fait, nous avons été obligés de prendre une disposition qui est celle qui vous est présentée c'est-à-dire de transformer la prime d'assiduité en une prime pour tout le monde. On est dans la fonction publique territoriale, tout le monde il est bon, tout le monde il est gentil, tout le monde il est là ; même ceux qui sont absents. C'est une disposition que l'on a mise en place, qui est une disposition égalitaire mais qui, à mon avis, n'est pas équitable. On ne peut pas récompenser l'assiduité mais cela n'aura aucune conséquence sur le salaire de nos personnels et de l'ensemble de la fonction publique territoriale du Département.

Enfin, sur le « quoi qu'il en coûte », j'aime bien prendre des dispositions en disant le « quoi qu'il en coûte », et faire payer le copain ou le voisin. Là, le « quoi qu'il en coûte », sera un tout petit peu pour notre « pomme ». Excusez-moi de le dire de cette façon mais c'est vrai, sachant que l'A.D.F. comme l'A.M.F., comme l'A.R.F. n'ont pas participé à la réunion lundi puisque tout s'est fait sans véritable concertation. Aujourd'hui, on nous dit : voilà, vous allez adopter ce que l'on va vous dire d'adopter. On ne connaît pas les mesures aujourd'hui. Va-t-on de nouveau négocier Cahors sous une forme ou une autre ? Y aura-t-il une diminution des dotations de l'Etat ? Y aura-t-il une implication sur notre capacité d'endettement ? On ne sait pas du tout à quelle sauce on sera mangé mais on peut nourrir de plus grandes craintes sachant que, lorsqu'il faut assumer la responsabilité sociale, généralement, il n'y a pas de grands moments de réflexions pour savoir comment l'Etat peut venir contribuer à l'action sociale qu'est la nôtre sur la protection de l'enfance, sur le handicap, sur les personnes âgées, sur le RSA où nous sommes toujours au front ; et nous continuons à l'être avec la responsabilité dans nos exercices budgétaires et vous le verrez tout à l'heure dans l'une des Décisions Modificatives où l'on va augmenter notre dotation aux EHPAD que l'on a rencontrés. On est dans une situation très compliquée ; nous attendons le Plan Grand Age. J'encourage Bercy à se gratter la tête pour savoir comment ils peuvent nous faire les poches, à essayer de nous expliquer comment on peut mettre en place un véritable Plan Grand Age puisque, aujourd'hui, la situation est absolument dramatique non pas sur les

finances publiques mais dramatique sur notre capacité à pouvoir accompagner nos aînés et les plus fragiles d'entre eux.

Je vous propose d'adopter ce dispositif qui a obtenu un avis favorable majoritaire dans le cadre du Comité Technique.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? (4 abstentions)

Le rapport est adopté.

Merci beaucoup.

Nous arrivons aux Comptes Administratifs. Je vais me retirer et je vais demander à M. FREYBURGER de prendre ma place afin de présider momentanément vos débats et vos délibérations.

Monsieur FREYBURGER, si vous voulez bien. Merci beaucoup.

*(Le Président se retire durant la présentation des Comptes Administratifs 2022)*

*(M. FREYBURGER préside la présentation des Comptes Administratifs 2022)*

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2022**

**M. FREYBURGER.**- Chers collègues, je vous propose de passer au point 1-16.

Je vais céder la parole au rapporteur désigné par la Commission, en l'occurrence M. SIMON pour l'examen de ce rapport.

### **I-16 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE DEPARTEMENTAL DE LINDRE**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. FREYBURGER.**- Merci, Monsieur SIMON. Y a-t-il des prises de parole ? *(Non)*

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**I-17 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. FREYBURGER.**- Merci, Monsieur le Rapporteur.

Y a-t-il des interventions sur ce point ? *(Non)*

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**I-18 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. FREYBURGER.**- Merci à Bernard SIMON.

Y a-t-il des interventions ? *(Non)*

Je vous propose de l'adopter.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**V-2 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE ACADEMOS**

**M. CHABANE**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. FREYBURGER.**- Merci, Monsieur CHABANE



Y a-t-il des interventions ? (*Non*)

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

## **V-1 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE DEPARTEMENTALE DE VITRY-SUR-ORNE**

**M. KHALIFE**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. FREYBURGER.**- Merci, Docteur KHALIFE.

Y a-t-il des interventions ?

Madame AMBROSIN-CHINI, vous avez la parole.

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Monsieur le Président, Chers collègues.

En visite officielle au collège Les Hauts de Blémont, à Metz Borny, le 26 mai 2023, le Ministre de l'Éducation Nationale interrogeait Metehan, 11 ans :

Pourquoi ne déjeunes-tu pas à la cantine ?

J'habite juste à côté. Je m'occupe aussi de ma petite sœur. Je lui cuisine des pâtes et des œufs.

Dans ce collège de 460 élèves, seulement 15 collégiens vont à la cantine.

Cette conversation, Monsieur le Président, souligne à elle seule l'importance et le rôle d'une cantine dans un collège :

- Importance car elle permet aux enfants de manger à leur faim,

- Rôle d'ouverture car elle permet aux enfants de diversifier leur alimentation, goûter des produits frais, des produits mosellans, aujourd'hui inaccessibles pour certaines familles, et ne pas se limiter à des pâtes et des œufs.

Vous aurez donc compris, Monsieur le Président, chers collègues, l'importance des cantines scolaires pour nos 104 collèges, même si tous n'en sont pas dotés.

Le groupe Socialistes et Apparentés votera donc bien entendu le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe de la Cuisine Centrale Départementale de Vitry-sur-Orne.

Pour autant, nous alertons sur deux points :

- Tout d'abord, le collège des Hauts de Blémont est révélateur des difficultés de certaines cantines mosellanes à attirer des demi-pensionnaires du fait du prix unique proposé aux familles : 3,60 €. Le groupe Socialiste et Apparenté, fidèle à sa ligne politique, réitère sa proposition de tarification solidaire. Avec cette tarification, le prix du repas ne serait pas unique mais calculé en fonction du quotient familial. Les prix des repas pourraient ainsi s'échelonner de 50 centimes à 5 euros comme cela se fait dans certains départements (54).

- De plus, nous disons « Attention ». Attention à la construction de cantines hybrides gérées par les communes mais financées en grande partie par les collectivités territoriales dont le Département. L'ouverture de telles cantines pose de réelles difficultés de gestion car les gestionnaires des cantines sont tributaires des desideratas communales ; les plats préparés sont fournis par un prestataire extérieur et ne répondent pas aux critères départementaux. Il y a donc une inégalité de traitement entre tous les collégiens mosellans.

Ainsi, le groupe Socialistes et Apparentés propose :

- que ces nouvelles cantines hybrides soient fournies par la cantine centrale de Vitry-sur-Orne.
- que le personnel communal soit formé au même titre que les agents du Département en restauration scolaire pour fournir un service de qualité.

Monsieur le Président, chers collègues, je vous remercie pour votre écoute.

**M. FREYBURGER.**- Merci, Madame AMBROSIN-CHINI.

Y a-t-il d'autres interventions sur ce point ?

Madame STEMART.

**Mme STEMART.**- Un élément de réponse par rapport au collège des Hauts de Blémont, c'est peut-être une méconnaissance de la situation puisque le collège se trouve directement en face, à une seule rue à traverser, du secteur de recrutement de tous ces enfants. En fait, les enfants retournent déjeuner dans leur famille puisque la cantine est

ouverte à tous ; il n'y a pas de difficulté à s'y inscrire. C'est le deuxième point de mon intervention.

De plus, chaque collégien en difficulté peut faire appel au fonds social de l'Education Nationale.

**M. FREYBURGER.-** Merci, Madame STEMART.

Y a-t-il d'autres interventions ? *(Non)*

Je me permettrai de rebondir sur le propos d'Anne STEMART pour évidemment évoquer le fonds social alimenté par l'Education nationale et le Département de la Moselle qui est accessible à toutes les familles qui en éprouveraient le besoin. C'est un sujet qu'il ne faut pas mésestimer. Il y a des crédits disponibles pour aider les familles qui le nécessitent, encore faut-il que ce besoin soit exprimé et relayé. Premier point.

Deuxième point. Je rappellerai que nous avons, collectivement, fait le choix de ne pas toucher au prix des repas servis dans nos cantines y compris dans cette période très inflationniste qui voit une explosion des coûts de l'énergie, des matières premières, des denrées. Nous avons collectivement fait le choix de ne pas impacter le prix unitaire du repas. Je pense que le Département de la Moselle peut en être honoré car il y a là - on parlait chiffres tout à l'heure, on en reparlera encore des incidences budgétaires non négligeables pour le Département. D'ailleurs, il suffit de consulter le budget et le Compte Administratif pour s'en apercevoir.

Ceci étant dit, pour répondre et clore cet échange avec notre collègue Nathalie AMBROSIN-CHINI, je lui reconnais en la matière une vraie cohérence, une ligne et une opiniâtreté qui se traduit par cette intervention annuelle à l'occasion du Compte Administratif de la Cuisine Centrale du Département située à Vitry-sur-Orne. Il y a une cohérence d'ensemble et je pense qu'il y a aussi globalement de la part du Département une vraie prise en considération des situations et une volonté de ne pas impacter le budget des familles alors même que les coûts que nous assumons au titre du Département ont très fortement progressé. Après, il y a des questions plus philosophiques sur le sujet mais avec des traductions concrètes et je reconnais tout l'intérêt du débat que vous avez soulevé à travers votre question.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

## **I-2 BUDGET DEPARTEMENTAL - RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2022 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION**

**M. MULLER**, rapporteur

**M. MULLER.-** Nous allons essayer de faire une belle synthèse de ce rapport dans le cadre du Compte Administratif 2022 du Département.

Dans son rapport relatif au Compte Administratif 2022, M. le Président a présenté toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée. La présentation du Compte Administratif 2022 est accompagnée -vous le savez- de celle du Compte de Gestion, document établi par le Payeur Départemental comptable de la collectivité.

Les crédits votés en 2022, pour les éléments réels au titre du Budget Principal ont atteint la somme de 1,222 Md€ au Budget Primitif et Décisions Modificatives 1, 2 et 3.

Pour le Budget Primitif, le montant s'est élevé à 1 039 500 000 €.

Pour les budgets supplémentaires : pour la DM1, le montant s'est élevé à 175 700 000 € ; pour la DM2 à 8 100 000 € et pour la DM3 à -1 300 000 €.

Pour ce qui concerne les éléments réels, le Compte Administratif de l'exercice se traduit par des mandatements à hauteur de 1 019 000 000 € et des titres de recettes émis à hauteur de 1,137 Md€.

En application de la comptabilité M52, des charges et des produits ont été rattachés à l'exercice 2022 pour 10,9 M€ en dépenses et 5 690 € en recettes.

Pour la section de fonctionnement, le résultat de fonctionnement intégrant les restes à réaliser est positif de 212,7 M€.

Pour la section d'investissement, le résultat d'investissement intégrant les restes à réaliser est négatif de 113,2 M€.

Nous avons donc un résultat global pour le Compte Administratif 2022 positif de plus 99,5 M€.

**Pour ce qui est des dépenses et des recettes.**

Pour les dépenses réelles exécutées, elles s'élèvent pour 2022 à 1 019 M€, en hausse de 3,86 % par rapport à l'année 2021. Hors déficit reporté, le taux de réalisation des dépenses est donc de 91,11 %.

Les dépenses d'investissement s'élèvent donc à 215,6 M€ pour l'année 2022 hors crédit revolving et remboursement des avances des DMTO en 2021 qui s'élevaient à 15,9 M€. Les dépenses d'investissement augmentent donc de 9,5 M€ à plus 5,90 %. Hors reprise du déficit, le taux de réalisation est donc de 78,74 %.

Pour le fonctionnement, les dépenses s'élèvent pour 2022 à 803,7 M€, en hausse de 6,34 %. Le taux de réalisation est ici de 96,37 % hors mise en réserve de l'excédent des DMTO qui s'élève ici à 25 M€, Les dépenses de fonctionnement augmentent de 22,9 M€ soit plus 3,03 %.

Pour les recettes, le montant des titres émis s'élève à 1,137 Md€, en hausse de 54,9 M€ par rapport à l'année 2021. Hors crédit revolving et excédent de fonctionnement capitalisé, les recettes augmentent de 33,4 M€ représentant donc 3,5 % de plus.

En investissement, les recettes réelles s'établissent à 201,1 M€ contre 185 M€ en 2021. Hors les recettes mentionnées dans le paragraphe précédent, les recettes baissent donc de 5,5 M€, soit moins 9,66 %.

Les recettes de fonctionnement s'établissent donc à 935,9 M€ en hausse de 38,8 M€ représentant plus 4,33 % par rapport à celles de 2021.

Les budgets annexes ont fait l'objet de décisions spécifiques et, en conséquence, après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président et des documents qui l'accompagnent la 1<sup>ère</sup> Commission vous propose d'approuver le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du Budget Principal.

Merci.

**M. FREYBURGER.-** Merci, Monsieur le Rapporteur général du budget.

Y a-t-il des interventions ?

La parole est à notre collègue Lionel FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Monsieur le Président, sur ce budget qui fait 1 222 M€ et sur les taux de réalisation, effectivement, le rapporteur a souligné leurs niveaux de réalisation.

Je voudrais juste attirer l'attention de notre assemblée sur les DMTO, les droits de mutation chez le notaire. Vous avez entendu le rapporteur donné pour 2022 la somme de 25 M€. Quand on voit ce qui est en train de se passer dans l'immobilier, sur la construction -et on le voit tous- les hausses de taux d'intérêt des banques, etc. on risque d'avoir peut-être moitié moins que 25 M€ cette année et peut-être dans les années suivantes puisqu'une crise de l'immobilier dure toujours deux ou trois ans.

Je voulais juste attirer notre vigilance sur le niveau des DMTO qui sont à un niveau exceptionnel en 2022 mais qui ne le seront pas forcément en 2023, 2024, voire 2025 si des mesures ne sont pas prises au niveau national pour favoriser ou donner un coup de fouet à l'immobilier. Vous connaissez comme moi l'adage : quand le bâtiment va, tout va.

**M. FREYBURGER.-** Merci à notre collègue Lionel FOURNIER dont je partage totalement la réflexion et je crois que je ne suis pas le seul ; nous sommes tous conscients de cette évolution.

Les 25 M€ en question représentent la mise en réserve dans le budget mais le mouvement, nous le connaissons. Les DMTO voient leur montant diminuer et pour les raisons indiquées, alors même que les charges imposées au Département voient leur montant augmenter alors même que nous n'avons pas réellement la main sur les décisions qui sont prises et qui se traduisent sans transition par des dépenses de fonctionnement supplémentaires à l'échelle de la collectivité mais je ne reviens pas sur ces sujets que nous connaissons, qui nous sont familiers. Simplement, il faut les prendre en considération en termes de perspectives budgétaire et financière et se dire que la gestion rigoureuse des finances du Département nous permet néanmoins de dégager des marges de manœuvre pour financer les politiques décidées par le Département mais tout en ayant à l'esprit que cet environnement contraignant nous limite et nous limitera probablement davantage encore dans les mois à venir avant, nous le souhaitons tous, une reprise forte des activités de construction dans le domaine du bâtiment et des travaux publics puisque les vieux dictons ont parfois énormément de densité et de traduction bien concrète dans la vie de la collectivité.

Chers collègues, y a-t-il d'autres interventions ? *(Non)*

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Ce rapport est adopté.

Je vous remercie et je remercie également les services départementaux de leur travail ainsi, bien sûr, que le travail effectué au niveau de M. le Trésorier Payeur et de ses services. C'est important de pouvoir compter sur autant de compétences qui s'articulent et nous permettent d'aboutir à des résultats aussi satisfaisants.

Madame AMBROSIN-CHINI, je n'avais pas vu que vous vous étiez abstenus.

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- J'ai levé la main.

**M. FREYBURGER.**- Je sens que vous avez été quelque peu distraite par votre voisinage mais je ne vise personne cher Lionel.

Il y a donc 4 abstentions qui sont comptabilisées, je vous le confirme. L'ensemble des autres votes s'étant prononcés favorablement.

Chers collègues, je vous remercie. Il est temps, les Comptes Administratifs ayant été adoptés, de proposer au Président de bien vouloir rejoindre son fauteuil et cette Assemblée.

Je vous remercie.

*(Retour du Président WEITEN)*

**1-19 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE -  
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE  
DEPARTEMENTAL DE LINDRE**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**I-20 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE -  
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS  
DE LAQUENEXY**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**I-21 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE -  
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS**

**M. SIMON**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Des réactions ?

Monsieur DICK.

**M. DICK.**- Monsieur le Président, chers collègues, deux petits commentaires.

Effectivement, c'est toujours l'occasion de rappeler que puisque nous votons un Budget Supplémentaire en cours d'année et qu'après une année 2022 on vient de voter le Compte Administratif bilan de cette année 2022 ? qui était déjà une année d'augmentation, après la période COVID, de la fréquentation des sites, nous entamons une année 2023 avec une forte augmentation sur tous nos sites Passionnement Moselle, avec un retour des voyages scolaires organisés sur l'ensemble des sites. Soit, une augmentation de presque 20 % qui peut être globalisée autant du chiffre d'affaires que de la fréquentation sur les Sites Passionnement Moselle. Donc, au moment où nous votons ce Budget Supplémentaire, il est bon de dire que la saison a déjà commencé et que l'on est plutôt sur un bon crû en tout cas en prévisionnel.

Monsieur le Président, vous avez souhaité que les Sites Passionnement Moselle puissent avoir non pas une mais deux saisons culturelles. Ce Budget Supplémentaire



permet d'avoir cette deuxième saison liée aux Jeux Olympiques puisqu'aujourd'hui, le bien-vivre ensemble va s'incarner sur nos Sites Passionnément Moselle avec une deuxième saison culturelle liée à l'olympisme, liée à l'olympiade culturelle qui permet de relier le sport et la culture. Aujourd'hui, nous nous dotons des moyens. Il est bon aussi de savoir, Mesdames, Messieurs, chers collègues, que le Département de la Moselle est cité à Paris comme le seul Département associé à un festival, désigné par le Ministère de la Culture comme un des référents de l'olympiade culturelle. Je parle bien sûr du Festival International d'Angoulême de la Bande Dessinée qui nous donne une crédibilité comme l'un des rares départements associés dans le cadre d'une animation de l'olympiade culturelle nationale.

Merci beaucoup.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. D'autres réactions ? *(Non)*

Effectivement, pour nous il est important à la fois de mettre en place les moyens nécessaires afin d'être au rendez-vous de Paris 2024 et le COJO l'a voulu. Les Ministères ont souhaité que l'on soit à la fois au rendez-vous des olympiades sportives mais également des olympiades culturelles et des olympiades paralympiques. C'est important. Cela colle tout à fait à nos compétences : le sport, la culture et la solidarité. C'est de cette façon que l'on aborde aujourd'hui avec nos partenaires, les communes, les intercommunalités dans le cadre des labels Terre de Jeux, dans le cadre de la Caravane des Jeux qui a commencé son tour de Moselle à Hagondange le week-end dernier et pour lequel nous souhaitons une mobilisation collective de la part des communes et des intercommunalités. On peut regretter que l'on n'ait pas une adhésion unanime des communes et des territoires à labellisation Terre de Jeux.

Demain, je vais présenter le parcours de la Flamme Olympique à la fois à l'échelle nationale et le soir ici en Moselle. Pour l'instant, nous n'y sommes pas autorisés. Il y a un black-out total, ce qui est normal pour présenter ensuite ce parcours de la Flamme et je travaillerai avec les élus locaux concernés pour organiser précisément ce parcours de la flamme en Moselle.

On est dans cette démarche. Les Sites Passionnément Moselle vont s'inscrire totalement dans ce cadre-là avec une exposition importante à Malbrouck, avec une démarche engagée sur le Musée de la guerre à Gravelotte et on a la volonté de poursuivre avec les territoires, les communes, les collègues, les écoles. Un grand rendez-vous nous attend, il faut que l'on s'y prépare. Je pense que l'on est en Moselle très en

avance par rapport à ce qui se fait ailleurs. On n'est encore pas baigné dans l'olympisme. A partir de demain, la France comprendra que l'on est là dans un événement planétaire et séculaire, que c'est à notre niveau qu'il faut absolument s'engager. Puis, on est à J-400. Nous célébrerons les J-366 le 26 juillet prochain à Amnéville, qui sera le site de célébration départementale sachant qu'il y a eu un appel à manifestation d'intérêt présenté par le COJO à l'ensemble des collectivités locales pour être site de célébration. Nous en avons 21 qui ont répondu favorablement, et je vais dire que 21. Malheureusement, c'est trop tard, parce que cet appel à manifestation d'intérêt s'est terminé le 9 juin dernier. On peut regretter qu'il n'y en ait pas eu plus mais je vois avec le COJO si l'on ne peut pas organiser un nouvel appel parce que je ne pense pas que l'appel ait vraiment été entendu, enfin pas à la mesure sachant que nous avons au niveau départemental adressé un courrier à tous les maires. J'ai sollicité tous les présidents des intercommunalités à plusieurs reprises et comme je l'ai dit au Conseil des Remplaçants hier, j'avais un moment l'impression de bégayer à force de dire à chaque fois la même chose. 21 collectivités qui vont avoir des sites célébrations ; ce n'est pas beaucoup. La population va commencer à être intéressée. L'appétit va aller grandissant. Malheureusement, les communes ne seront peut-être pas au rendez-vous avec les gros problèmes d'équipement qu'il pourrait y avoir. Je vous donne un seul exemple. Aujourd'hui, il n'y a pas un grand écran qui est louable en France ; tout est loué, tout est réservé. Ces questions de communication et de retransmission vont être posées également pour les communes qui voudront s'engager dans cette démarche.

Je vous propose d'adopter ce budget supplémentaire sur nos Sites Passionnément Moselle. Je rejoins ce que dit notre collègue DICK ; la fréquentation augmente de façon significative par les scolaires. Là, je pense qu'il faut que nous réservions dans le Budget Primitif 2024 des sommes supérieures pour organiser de façon plus importante le transport des élèves dans une démarche à la fois culturelle et sportive. Il est important que nous accompagnions et je ne souhaite pas que le Département affiche le fait que, comme les moyens sont limités, nous devons répondre défavorablement à ces demandes. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du budget 2024, je demanderai à ce qu'il y ait une attention très particulière qui soit réservée aux déplacements des enfants, des élèves à la fois dans les écoles élémentaires et dans nos collèges pour fréquenter les sites culturels de Moselle naturellement puisque vous savez que l'on réserve nos moyens à la fréquentation et l'évolution culturelle de nos enfants mais sur le territoire de la Moselle où il y a beaucoup de choses à découvrir à la

fois dans la politique touristique et culturelle et naturellement sportive puisque l'on s'inscrira également dans Paris 2024.

On peut adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

## **II-1 AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE LA COMPETENCE ROUTES DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE A METZ METROPOLE**

**M. TACCONI**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **II-2 OPTIMISATION DU PATRIMOINE - EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION ROUTIERE DE FAULQUEMONT - CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME**

**M. SACCANI**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **III-1 AIDE A LA VIE PARTAGEE - CREATION D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

**Mme SCHNEIDER**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **III -2 INTERREG VI A GRANDE. REGION : DEPOT D'UNE CANDIDATURE AU TITRE DU PROJET SENIOR ACTIV'2**

**Mme ROMILLY**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Le montant du financement prévu à 426 014 008 € passera à 434 014 008 €, soit une augmentation de 8 000 € ; cela est intégré dans le cadre de la délibération qui sera prise maintenant.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **III-3 PARTICIPATION DU DEPARTEMENT A LA CHAIRE SIAGE PORTEE PAR L'UNIVERSITE DE LORRAINE**

**Mme ZIMMERMANN**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci beaucoup. Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **III-4 PROGRAMME « HABITER MIEUX » - PROLONGATION DE LA DUREE D'AFFECTATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME**

**Mme HAAG**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **III-5 RAPPORT FIXANT LES ELEMENTS DE REMUNERATION DES ASSISTANTS FAMILIAUX, LES INDEMNITES ET PRISE EN CHARGE FINANCIERES AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE**

**Mme KUNTZ**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci. Voulez-vous compléter par quelque chose, Madame KUNTZ ?

Allez-y après votre rapport.

**Mme KUNTZ.-** J'aimerais parler justement de ces assistants familiaux.

L'accueil familial représente l'un des principaux modes de prise en charge des enfants confiés en Moselle. Les hommes et les femmes qui pratiquent cette activité se mettent au service des autres avec une volonté et une attitude exemplaires.

Leur dévouement et leur travail doivent être salués, et méritent leur juste récompense. C'est l'objet du présent rapport qui propose d'ajuster les éléments de rémunération et de prise en charge financière des assistants familiaux, afin de leur donner les moyens de mieux exercer leur vocation au service des enfants.

Grâce à eux, ce sont des mineurs fragilisés qui bénéficient d'un cadre protecteur pour une construction saine et équilibrée de leur personnalité. L'accueil familial permet à l'enfant de tisser des liens affectifs et relationnels, pour grandir dans de bonnes conditions.

Quand on connaît tout l'engagement des assistants familiaux, on mesure aussi la nécessité de leur témoigner notre respect et notre gratitude. Accompagner les enfants, leur fournir de l'aide, leur offrir la chance d'un nouveau départ : ce sont des histoires de vie intenses du point de vue des enfants comme des familles d'accueil. Ouvrir les portes de son domicile pour accueillir un ou plusieurs enfants mineurs en difficulté ou en danger, c'est aussi ouvrir les portes de sa famille, avec toutes les difficultés et les joies que cela comporte. Cette générosité ne peut que nous inspirer la reconnaissance.

C'est pour cette raison que j'espère que ce rapport sera voté à l'unanimité.

Je voulais juste faire aussi un petit rappel. Nous avons actuellement 240 assistants familiaux. Malheureusement, la pyramide des âges fait que beaucoup vont partir à la retraite d'ici quelques années. Je lance comme le Président l'a fait déjà plusieurs fois un appel à candidature pour des familles d'accueil. Si autour de vous, des familles qui sont prêtes à accueillir des enfants, - je sais que ce n'est pas simple- elles ne seront pas seules et d'ailleurs le 7 juillet le Président inaugurerà à Thionville une maison d'assistants familiaux. Si vous devenez assistants familiaux, il y a de l'aide autour de vous. Il y a des personnels du Département ; il y a des psychologues. Il y a tout ce

qu'il faut pour les aider. Accueillir un enfant à son domicile, et lui apporter du bonheur c'est quelque chose de très important.

Nous sommes très innovants en Moselle sur la protection de l'enfance. Il y a quelques jours, j'ai participé aux 70 ans du Nid maternel qui s'appelle maintenant le Nid parental. Nous étions déjà innovants à cette époque-là. Mme DRIANT, femme de Conseiller Général de l'époque ainsi que Mme de WENDEL ont lancé ce premier Nid parental en France. Il y en avait un à Paris mais pas au même niveau que celui de la Moselle. Montrons que la Moselle est toujours innovante et « I have a dream ». Si l'on pouvait recruter d'ici la fin de l'année -mais c'est un dream- une cinquantaine d'assistants familiaux suite aux départs à la retraite, je serais vraiment très très heureuse et se dire que notre travail ici au sein du Département a porté ses fruits.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci, Madame KUNTZ.

Je crois qu'il faut effectivement saluer le travail de toutes nos équipes à vos côtés, Madame la Vice-Présidente, aux côtés du CDE, qui font un travail impressionnant. On a aujourd'hui une dégradation sociale de notre société et les premières victimes ce sont les enfants qui aujourd'hui, sont en situation de précarité, et nous sont confiés. On a largement dépassé les 2 000 enfants placés. Cela ne s'améliore pas de jour en jour. Nous recherchons tous les modes d'accompagnement et de placement à la fois au CDE et dans nos Maisons de l'Enfance à Caractère Social dont le retour vers les familles dans le cadre des SERAD mais aussi en direction des assistants familiaux. La Moselle n'a, pas par tradition, une capacité à pouvoir agir dans le métier des assistants familiaux. C'est la raison pour laquelle nous recrutons mais, malheureusement, cela ne compense pas les départs en retraite comme vous l'avez dit. Pour nous, c'est une réelle difficulté ; il nous faut à la fois appliquer les décisions de justice et mettre en place les moyens de prévention sur les décisions administratives, ce qui n'est pas facile. Nous consacrons des moyens considérables qui sont en augmentation permanente chaque année et, là, on a un dispositif pour rendre peut-être plus attractive cette profession des assistants familiaux. C'est le vœu que l'on forme : avoir des moyens supplémentaires pour accompagner ces jeunes publics. Et comme je le dis toujours : en Moselle, il n'y a pas un mineur dans la rue et pas un mineur qui est installé dans un hôtel sans accompagnement. Pour nous, cela fait partie de nos priorités. On a toujours été identifié comme tel, et je souhaite que l'on continue. Il faut, comme je l'avais dit il y a déjà 12 ans,

que la politique et la protection de l'enfance soit une des grandes causes départementales. C'est absolument essentiel ; c'est pour cette raison que, dans toutes les actions culturelles, sportives, d'animations on y associe toujours les enfants des MECS, les enfants du CDE. On a pu le voir, on a pu le démontrer et je souhaite que l'on continue dans ce cadre-là pour rendre attractive cette profession, accompagner ces professionnels qui s'essouffent -on peut le dire aujourd'hui- par notre incapacité à pouvoir recruter parce que l'on a également, malheureusement, un déficit de personnel généré par le déficit d'engagement des Mosellanes et des Mosellans. Vous avez pu voir qu'il y avait encore quelques jours apposée une grande affiche à l'entrée de la Présidence du Département mettant en valeur la profession d'assistants familiaux ; cela n'a produit que des résultats très limités. Nous le regrettons mais il faut poursuivre. Là aussi, vous, dans vos cantons, dans vos communes, faites la promotion de cette profession. Nous sommes en recrutement permanent.

Merci encore.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

### **III-6 AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE COMPETENCES SOCIALES A METZ METROPOLE**

**Mme HAAG**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **III-7 8EME PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HEBERGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES DE LA MOSELLE - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)**

**Mme HAAG**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.-** Des réactions ?

Madame TRAN.

**Mme TRAN.-** Monsieur le Président, chers collègues,

S'il est bien une association utile, c'est bien celle du logement et de la solidarité. Pour nos concitoyens dans le besoin, un habitat représente la première des sécurités ; s'en préoccuper est une nécessité, s'en occuper est un devoir. Concernant le Fonds de Solidarité pour le Logement, en lien étroit avec l'Eurométropole de Metz, nous constatons, en 2022, une baisse tendancielle de 10 % du nombre d'aidés et, un exemple, le nombre d'aides versées au maintien dans le logement continue de diminuer sur l'ensemble de la Moselle (moins 8 % d'aides versées en 2022).

Voilà le paradoxe !

Voilà l'enjeu !

Nous constatons un écart entre ceux qui ont droit et ceux, isolés, dans une autre voie.

Cet écart est désolant et inacceptable.

Pour améliorer cet état de fait, nous provoquons un choc de simplification des procédures d'attribution.

Cela coïncide avec une aggravation de la situation des personnes, principalement due à une augmentation du coût des énergies.

Cette adaptation, rapide et concrète, honore notre Assemblée.

Pouvons-nous faire mieux ? Je le pense.

Il convient d'élever le niveau de connaissance des dispositifs auprès des publics concernés.

Il ne s'agit pas là d'une communication tapageuse et claironnante, mais plutôt d'une information au plus près des besoins. Nos assistants sociaux font déjà beaucoup mais les associations caritatives, les acteurs sociaux, les aidants de toutes sortes doivent aussi se mobiliser pour cette juste cause. Ils créent un maillage fin de la solidarité et ont cette capacité à se mettre en veille pour repérer les cas les plus urgents et les situations les plus criantes.



Nous le savons, la vraie pauvreté est silencieuse et, parfois même, honteuse. Contribuons à aller informer, inciter, appuyer celles et ceux qui ont cette possibilité et n'en bénéficient pas, car ils ne savent pas ou n'osent pas. Certes, il faut un travail patient, méthodique et discret sur le terrain et dans ces interstices muets où se nichent les formes aigües du désespoir.

Provoquons cet élan, nous en retirerons les fruits. François de SALES l'affirmait déjà : « *Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit* ».

Je vous remercie

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Effectivement, je crois qu'il faut que l'on encourage cette démarche. On a des crédits, des moyens qui ne sont pas mobilisés. Je pense qu'à notre place d'élus, il faut que l'on soit attentifs afin que ces moyens soient consommés. Alors, certes, ce ne sont pas des fortunes différentes puisque nous n'avons plus la compétence du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL), c'est la Métropole qui l'assume pleinement. Nous réservons les moyens que l'on verse à la Métropole mais, sur le reste du territoire, il faut que l'on soit attentif avec les maires, les services. Je mobilise également nos services sociaux pour que nous consommions les crédits qui sont décidés ici. Les premiers qui sont au front, naturellement, ce sont les acteurs sociaux. Charge à eux, ensuite, de mettre les moyens nécessaires. On ne va pas faire un battage de communication pour promouvoir le FSL.

Vous l'avez dit, Madame la Conseillère Départementale, et je vous rejoins complètement. Il faut qu'ensuite, dans la proximité de la relation humaine et bilatérale entre un acteur social et une famille en situation de déshérence, tous les éléments de déshérence soient évoqués afin que des solutions soient apportées et, très naturellement, une des premières préoccupations reste le logement. Nous avons également à mobiliser nos bailleurs sociaux. Là aussi, je demanderai et à la Commission et aux responsables départementaux de mobiliser les bailleurs sociaux. Il est anormal que nous ayons des crédits que nous n'avons pas consommés et nous allons décider aujourd'hui, par le règlement, d'augmenter les moyens par dossier alors que notre objectif serait d'augmenter le nombre de dossiers parce que l'on sait qu'il y a une dégradation sociale de nos populations.

J'en appelle là à la conscience collective et individuelle de chacune et de chacun pour que nous puissions constater à la fin de l'année que ces crédits soient consommés sinon c'est un échec de la société active en faveur de la solidarité individuelle et humaine.

Je crois qu'il est important d'exprimer ce moment-là de surprise mais adaptons peut-être la règle aux moyens qui sont les nôtres pour utiliser mieux et totalement les moyens que nous dédions et qui sont le fruit également de contributions de nos partenaires puisque le FSL est alimenté également par des partenaires institutionnels, par des entreprises. Ce sont donc des moyens qui sont mis à notre disposition, qui doivent absolument être consommés.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Merci beaucoup.

#### **IV-1 CREATION D'UNE COMMISSION LOCALE DE SUIVI DE L'ACTIVITE DU GROUPE KNAUF SUR MOSLPARC NORD**

**Mme TONIN**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Monsieur le Président, vous connaissez, et je crois que c'est le bien de toute cette Assemblée, notre attachement à la réindustrialisation de la Moselle sous diverses formes.

En contrepartie, il est important, pour des populations qui peuvent craindre des problèmes ou des incidents, d'avoir des commissions locales qui concernent ces groupes qui peuvent susciter quelques fantasmes ou quelques craintes. C'est important d'avoir un comité de suivi qui n'occulte aucun des problèmes ou des incidents éventuels. Les populations bien informées sont mieux à même de comprendre les enjeux économiques et environnementaux. Il est important que cette commission se mette en

place bien sûr avec des comptes rendus qui concerneront ces travaux. C'est pour le bien de toutes les populations et cela permettra, peut-être, de dissiper certaines craintes.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Naturellement, les élus seront intéressés à l'organisation et la mise en œuvre de cette commission à la fois les élus départementaux des cantons concernés Metzervisse et Yutz ainsi que les élus locaux, c'est-à-dire les deux établissements publics de coopération intercommunale et les élus locaux des communes concernées.

Il y aura également les associations qui se sont exprimées à un moment et qui ont exprimé leur hostilité hier comme un peu aujourd'hui.

J'ai juste à dire que nous mettons officiellement cette structure en place. Je demande et souhaite que chacun y siège. On ne peut pas s'opposer et être hostile sans utiliser sa capacité à pouvoir s'exprimer dans un cadre organisé, c'est ce qui est important, et d'avoir les éléments qui, pour nous, sont importants.

L'hostilité s'exprime à l'extérieur, le travail de responsabilité s'organise ensuite dans ce genre de structure qui fonctionnera de façon périodique avec un compte rendu. La présidence de cette commission sera assumée par le Département ; c'est important de le dire aujourd'hui. Cela a été demandé par les collectivités locales de proximité qui ont demandé que ce soit le Département qui assume la présidence de cette commission de façon périodique et à chaque fois que de besoin ; à chaque fois qu'il y aura un moment ou à un autre des crispations. Puis, cette commission devra être alertée à la fois par les services de l'Etat et naturellement par les services départementaux puisque l'on assumera la présidence mais aussi par l'entreprise à chaque fois qu'il y aura eu un désagrément qui aura été généré par l'activité. Il y a eu un déficit de communication à un moment sachant, et je tiens à le rappeler, que sur l'activité actuelle de KNAUF tous les indicateurs et les capteurs qui ont été mis en place ont démontré qu'il n'y a eu à aucun moment un dérapage et un dépassement de tous les indicateurs qui ont été mis en place en périphérie de la société KNAUF.

Effectivement, nous sommes dans une démarche d'industrialisation de la Moselle et on a de gros projets sur Sarreguemines, Saint-Avold et KNAUF fait partie de cela ; ce sont 90 M€ pour 50 emplois. A mon avis, on atteindra le 1,5 Md€ d'investissement industriel en Moselle annoncé sur 2023 et on est en perspective sur

quelques bons résultats encore sur 2024. Donc, mettre en place ce genre de comité, c'est ouvrir la porte de l'entreprise, c'est être présent dans sa gestion et c'est être à l'écoute des populations et leur donner l'information que nous leur devons. Ensuite, c'est également ouvrir la porte aux services de l'Etat, et je l'ai dit à Monsieur le Préfet il y a encore peu de temps parce que nous avons besoin de ce contrôle de l'Etat qui se fait de façon systématique -c'est une excellente chose- avec les professionnels. Vous avez vu que Moselle Attractivité y siègera également puisqu'ils sont en relation depuis l'origine de ce projet de nouvelles usines qui permettra de développer l'activité industrielle sur MOSLPARC NORD, qu'on appelait la méga zone d'Illange.

Pour nous, c'est indispensable. Une industrialisation, c'est nécessaire, qu'elle soit organisée et contrôlée c'est indispensable.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Merci beaucoup.

#### **IV-2 PLAN SECHERESSE 2022 - DISPOSITIF DEPARTEMENTAL**

**M. LE PRESIDENT.**- Se retirent : Mme TONIN, M. REICHHELD et M. SUCK.

**Mme BECKER**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Vous voulez continuer ?

A titre personnel, je vous en prie.

**Mme BECKER.**- Monsieur le Président, chers collègues.

Je pense que ce soutien financier est nécessaire et essentiel à la profession agricole. Comme il est précisé dans le rapport, les modalités d'attribution seront précisées par la Commission Permanente.

A ce sujet, je souhaite que les critères d'éligibilité soient définis en concertation avec les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'Agriculture pour un maximum d'équité dans l'attribution de ces aides.

Je pense que la libre administration des collectivités devra être respectée dans le cadre de cette mise en œuvre de modalités d'attribution et que ces modalités ne doivent pas être dictées ni par l'Europe, ni par la Région, ni par d'autres institutions.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci, Madame BECKER.

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Notre collègue Luc CORRADI n'étant pas présent et vous connaissez toute l'attention qu'il accorde au climat en général et donc à ses répercussions. C'est vrai que le réchauffement climatique, le dérèglement climatique, peu importe le vocabulaire, entraîne des souffrances pour certaines populations et certaines professions. En effet, les agriculteurs sont en première ligne.

Depuis un mois, j'entends parler de sécheresse éclair. Je ne savais pas que la sécheresse éclair arrivait dans le Nord et l'Est de la France. Quand vous êtes sur les chaînes infos qui parlent du climat, à force de parler de sécheresse éclair, on a une autre perception du territoire.

Je voulais simplement dire pour ces aides aux agriculteurs, tout est dans la rapidité de la mise en œuvre. S'il y a des sécheresses éclairs, il faudrait veiller à ce que ce soit fait relativement vite pour les dédommager. Je vais employer une formule qui fait florès : à sécheresse éclair, subvention éclair.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur FRANÇOIS.

**M. FRANÇOIS.-** Puisque nos collègues agriculteurs sont obligés de sortir quand on parle de l'agriculture, il faut que les non-agriculteurs ou les non-paysans prennent la parole. Ce n'est pas un justificatif.

Monsieur le Président, chers collègues.

Préserver notre agriculture, c'est être présent quand tout ne va pas forcément bien. Et ça, le Conseil Départemental l'a bien compris et depuis longtemps. Nous sommes tous ici très conscients des nombreuses difficultés que connaissent les agriculteurs, notamment les éleveurs, dont l'activité est tributaire de nombreux aléas et pas seulement climatiques, malheureusement. J'allais dire que, parfois, les aléas climatiques sont moins pervers ou embêtants que les aléas créés par certaines organisations.

La sécheresse 2022 a eu un impact profond sur la productivité des pâtures et le rendement en fourrages, obligeant nombre d'exploitants à piocher dans les réserves hivernales dès l'été dernier, acheter des aliments, voire diminuer leur cheptel. Toutes ces raisons nous conduisent aujourd'hui à mettre en place le Plan Sécheresse 2022 destiné aux éleveurs mosellans.

Ce plan, qui s'inscrit dans le Schéma Départemental en faveur de l'agriculture, a été élaboré en accord avec les agriculteurs et leurs représentants, afin de prendre en compte au mieux les difficultés qu'ils rencontrent, et y apporter les bonnes solutions. On ne peut que s'en féliciter.

Malheureusement, tout le monde n'est pas de cet avis. En mai dernier, la Cour des Comptes préconisait « une stratégie de réduction du cheptel bovin ». Heureusement, on écoute de moins en moins cette Cour des Comptes. Pour beaucoup de professionnels, cette proposition s'apparente à un camouflet de plus envers un secteur déjà durement éprouvé.

Je reste persuadé que la préservation de notre modèle agricole est un sujet fondamental, ne serait-ce que pour des raisons de souveraineté alimentaire et de préservation de la biodiversité.

Le Plan Sécheresse 2022 que nous adoptons aujourd'hui va dans ce sens et plus largement, Monsieur le Président, je dirai en synthèse, continuons à soutenir notre agriculture et nos agriculteurs.

Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. D'autres réactions ? *(Non)*

Le Département a toujours été présent puisque je vous rappelle qu'en 2018 nous avons déjà un plan fourrage qui avait été mis en place avec des moyens mobilisés. Malheureusement, la consommation n'a pas été dans la mesure de l'engagement financier qu'avait été le nôtre. Mais c'est un autre problème. Dès la fin de l'année 2022, nous avons, avec le Président de la Commission à l'époque et le Vice-Président engagé une démarche avec les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'Agriculture pour imaginer de quelle façon le Département pourrait de nouveau agir.

Nous avons mobilisé les services de l'Etat, le Conseil Régional qui n'a pas souhaité s'engager, contrairement à ce qui avait été fait en 2018.; cette fois-ci, ce n'est pas le cas, nous sommes seuls dans cette démarche, ce qui n'enlève rien à la qualité

de notre action et des moyens qui seront mobilisés. Cela a été fait parce que nous considérons qu'il faut le faire.

Le territoire de la Moselle a été touché de façon différente. Les conditions climatiques ont eu des conséquences très particulières sur certains territoires plus que sur d'autres.

C'est avec la Chambre d'Agriculture et les Jeunes Agriculteurs que nous avons travaillé, que nous travaillons encore à l'élaboration définitive d'un règlement. Ce règlement sera notre règlement appliqué par le Conseil Départemental et il n'y aura aucune interférence si je veux un peu rassurer certains. Ce sont nous qui prendrons la décision mais il nous faut adopter le règlement. Là, nous sommes en attente déjà depuis un certain temps des éléments à la fois statistiques et financiers de la part des Jeunes Agriculteurs. Nous attendons, nous espérons les avoir le plus vite possible. Je forme le vœu que l'on puisse adopter le règlement à la prochaine réunion de la commission permanente pour délibérer aujourd'hui sur les moyens, sur le principe et, demain ou après-demain, sur le règlement. Je ne sais pas si nous serons prêts ; sinon, c'est septembre. C'est un peu plus loin mais je crois qu'il faut que l'on affirme tous que nous allons y consacrer les moyens avec un règlement particulier qui se rapproche de ce que l'on avait vécu qui avait été adopté par l'agriculture en 2018. On n'est pas très éloigné sur la façon d'aborder le cheptel, la difficulté, la sécheresse et les moyens. On est dans cette démarche et le Département répondra toujours présent à l'agriculture. C'est répondre à la ruralité. Pour nous c'est préserver aussi l'activité économique dans cette ruralité et puis soutenir nos agriculteurs et, là, on a eu une action très importante des JA, qui ont été très impactés et très inquiets, qui continuent à l'être à ces conditions qui ne s'améliorent pas.

Pour l'instant, on est encore à peu près préservé. Touchons du bois parce que quand on voit ce qui se passe dans beaucoup d'autres territoires, en particulier du Sud, on peut imaginer les conséquences des problèmes de sécheresse et ensuite d'une humidité trop agissante sur certains territoires.

Donc, je vous présenterai le règlement le plus vite possible une fois que nous aurons les éléments et nos services les sollicitent depuis un certain temps malheureusement pas tout à fait avec le résultat que l'on pourrait attendre auprès des jeunes agriculteurs.

Je vous propose d'adopter ce point qui marque cette volonté, qui l'affirme, qui l'affiche et que cela puisse se faire sur les territoires qui ont été impactés et qui nous seront identifiés par les jeunes agriculteurs.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Je vous remercie.

**V-1 AIDE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DU PATRIMOINE - SUBVENTION POUR LA RESTITUTION DE LA STATUE DE *LA LORRAINE QUI PLEURE* ET LA SECURISATION DU SITE DU MONUMENT DU SOUVENIR FRANÇAIS A NOISSEVILLE**

**M. LE PRESIDENT.**- Ce point était attribué à Mme MAGRAS qui était présente encore ce matin, qui ne devait pas l'être cet après-midi mais c'est à elle que je confie ce dossier puisque c'est elle qui l'a étudié et qui le conduit depuis son origine.

Madame MAGRAS, je vous en prie.

**Mme MAGRAS**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Madame ZIMMERMANN.

**Mme ZIMMERMANN.**- Merci beaucoup Monsieur le Président. Je voudrais vous remercier parce que dès le lendemain de ce qui s'était passé à Noisseville, vous avez toujours répondu présent.

Je voudrais vous remercier parce que, lorsque nous avons fait la tournée du canton, vous aviez consacré un moment à Noisseville et au Souvenir Français de Noisseville. L'ensemble du Souvenir Français de la Moselle a été très sensible à la fois à votre présence mais également aux propos que vous avez tenus à ce moment-là. Et je vous remercie très très très sincèrement et très chaleureusement pour votre engagement qui a toujours été sans faille sur cette question.

Merci beaucoup, Monsieur le Président.



**M. LE PRESIDENT.-** Merci. Là, c'est le symbole de la Moselle Martyrisée : *La Lorraine qui pleure*, entendez dans le texte, puisque l'on est dans ce cadre-là : la Moselle annexée, la Moselle évacuée, la Moselle expulsée, la Moselle martyrisée. C'était important que nous soyons présents.

Monsieur Jean FRANÇOIS.

**M. FRANÇOIS.-** Je voudrais poser une petite question. Je suis tout à fait d'accord avec la subvention, bien sûr. Mais un petit cavalier, je n'en suis pas loin.

Dernièrement, j'ai lu dans la presse qu'une Ministre, dont je ne connais pas le nom, est venue au Fort de Queuleu : Patricia MIRALLES. Elle a apporté une subvention de 12 000 € au Fort de Queuleu. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai lu qu'elle a demandé à ce que chaque collectivité, c'est-à-dire Département, Région et la Ville, mette aussi 12 000 €.

Je ne comprends pas trop pourquoi. Je n'ai pas vu si c'était un rajout aux 250 000 € que nous avons déjà votés. Et je me suis dit : venir de Paris pour dire : je donne 12 000 € de la part de l'Etat. Je pense que le déplacement de la Ministre a coûté plus cher que le montant de la subvention accordée au Fort de Queuleu.

Pour ceux ou celles, Madame la Vice-Présidente qui était peut-être présente à cette réception, j'aimerais bien savoir pourquoi 12 000 € fois 4 et pour quoi faire et pourquoi si peu, et si c'est si peu je ne vois pas pourquoi donner grosso modo 50 000 € ?

Et où en est-on dans ces travaux du Fort de Queuleu ?

C'est bien joli de faire de la communication mais enfin, il faudrait que la communication soit de temps en temps payante. Il faut arrêter de nous prendre pour des incultes qui ne s'intéressent pas du tout à la vie publique.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.-** Vous allez avoir une réponse de Mme la Vice-Présidente.

Allez-y, Madame MAGRAS. Je vous apporterai mon complément de réponse.

**Mme MAGRAS.-** Oui, un complément de réponse. Merci, Président.

Donc, il est vrai, mon cher collègue, la Ministre Patricia MIRALLES était en visite en Moselle et puis, d'ailleurs, depuis le début de l'année, je trouve que l'on a beaucoup de Ministres et de Secrétaires d'Etat qui se promènent en Moselle.

On est une terre d'accueil, on l'a toujours dit ; on le dit sincèrement.

Il est vrai qu'elle est venue à l'initiative de quatre collectivités. Cela date de 2016/2017, une convention avait été signée pour la réhabilitation de la Casemate A du Fort de Queuleu entre la Région, le Département, la Ville de Metz et l'Etat à hauteur de 1 M€ ; chacun y a participé à un niveau divisé par 4, cela fait un beau chèque de 250 000 € chacun en sachant que les travaux ont pris énormément de retard du fait de la période COVID en 2020. Beaucoup de choses ont été décalées ; donc, des petits coûts supplémentaires dus à l'inflation également. Là, les travaux sont terminés mais pas dans leur totalité parce qu'il manquait un petit chèque de 44 000 €. Madame la Ministre a arrondi à 12 000 € mais, à mon avis, il ne sera pas à 12 000 € mais à 11 000 € et quelques en sachant que le maître d'ouvrage était l'Eurométropole de Metz.

J'ai participé au dernier comité de pilotage qui a été conduit au mois d'avril, me semble-t-il, où j'ai représenté le Président. Il s'avère qu'il y a un dépassement d'un peu plus de 44 000 € de travaux. Il avait été demandé des grilles en plus, et au niveau des huisseries intérieures, il y avait une ou deux fenêtres à changer ; cela a été inclus en plus, ce qui nous fait une petite dépense supplémentaire de 44 000 €. Forcément, on était quatre au départ : l'Etat puisque le Secrétaire général de la Préfecture n'avait pas l'air très favorable pour une rallonge. Toujours est-il que j'avais bien précisé que je ne pouvais pas décider si l'on était d'accord pour mettre une rallonge. J'en ai donc fait part au Président. Un courrier ne va pas tarder ou a dû arriver de l'Eurométropole en sachant qu'il était demandé à ce que chacun puisse remettre une participation à niveau équivalent de 11 000 € et quelques en sachant que l'Eurométropole s'était engagée à prendre la différence du dépassement à sa charge.

Le jour de la réunion du comité de pilotage, ce n'était peut-être pas la réponse qu'il fallait donner tout de suite. L'Eurométropole, normalement, s'était engagée à prendre la différence. Patricia MIRALLES, lors de sa venue en représentation la semaine dernière au Fort de Queuleu, a annoncé que, l'Etat donnerait une partie divisée par quatre.

Voilà où nous en sommes.

J'espère avoir répondu à ton interrogation, mon cher collègue.

**M. LE PRESIDENT.**- Madame AMBROSIN-CHINI.

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Je vais me faire le porte-parole de notre collègue Danielle CALCARI-JEAN qui n'est pas là aujourd'hui mais qui souhaitait vraiment intervenir sur ce rapport.

Monsieur le Président, chers collègues, « la Lorraine qui pleure », monument érigé en mémoire des soldats français tués lors de la guerre de 1870, faisait partie intégrante de notre histoire départementale et de notre mémoire collective.

Son vol en août 2021, avait choqué toute la Moselle. Ma collègue Danielle CALCARI-JEAN a été particulièrement touchée au vu de l'histoire de son canton, qui est celui de Rombas, une terre traversée de part et d'autre par le conflit de 1870-1871. Les séquelles sont encore bien visibles au vu des nombreux cimetières militaires.

Le groupe Socialistes et Apparentés très attaché à la restitution de la statue de « la Lorraine qui pleure » votera pour l'inscription de 40 000 € de crédits nouveaux afin de rénover le monument du Souvenir Français de Noisseville.

Permettez-moi également, Monsieur le Président, chers collègues, de profiter du vote de cette subvention pour féliciter le travail accompli par le Souvenir Français en Moselle et l'investissement auprès des enfants des écoles élémentaires mosellanes.

Un travail et un investissement qui permettent de préserver les tombes de nos soldats tombés au champ d'honneur et ainsi rester fidèle à la devise du Souvenir Français : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ».

Monsieur le Président, chers collègues, je vous remercie pour votre écoute.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci.

Deux points ; il y a eu un cavalier, petit, un poney alors ! Je n'ai pas dit quelle était la taille du cheval qui a été enfourché mais qu'il s'agit bien d'un poney.

Sur Queuleu, rappelons qu'il s'agit d'un ouvrage de l'Etat, géré par la ville de Metz, sur lequel 1 M€ devait être engagé avec une participation à quatre, c'est-à-dire que nous devons une fois de plus financer des investissements sur un ouvrage propriété de l'Etat. C'est rarement dans l'autre sens. On verra sur la VR52. Premier point.

Le deuxième c'est 1 M€ qui a été consacré, partagé entre quatre intervenants, avec un contexte politique à l'époque où l'on avait un Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qui nous a permis d'avoir une amorce de 250 000 € et on a décidé de tous suivre pour donner un meilleur cadre au Fort de Queuleu et l'ouvrir de façon plus

significative à l'accueil du public. C'était l'objectif parce que cela devenait compliqué à gérer sachant que la Métropole assurait la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage déléguée par l'Etat de la réalisation du chantier.

J'ai participé dès l'origine à ce comité technique et j'ai dit dès le début que le Département ne mettrait pas un euro de plus que le million d'euros qui y était consacré. Lorsque nous agissons sur des équipements où l'Etat apporte une contribution, je n'ai jamais vu l'Etat dire : on va vous donner quelque argent de plus parce que vous avez dépassé le montant des crédits affectés. Donc, c'est une règle qui est tout à fait normale, appréciable, que je nous applique à nous.

Dans ce cadre-là, on a pu constater que l'on était loin de l'objectif initial puisque cet argent a servi à assurer la restructuration des super structures du Fort de Queuleu : le plafond qui tombait, les infiltrations. On n'était pas dans une démarche à la fois pédagogique, d'accueil, touristique, historique du Fort de Queuleu à tel point qu'au moment des travaux, ils ont constaté que la passerelle qui donne accès au Fort de Queuleu est dans un état de grande précarité. On est loin d'avoir le Fort de Queuleu que l'on devrait avoir pour rappeler la dramatique histoire qu'ont subi celles et ceux et surtout ceux qui sont rentrés à l'époque là-dedans de façon dramatique et qui ont terminé pour certains au Struthof ; c'était un peu l'antichambre du Struthof avec en particulier un réseau de résistance très important à l'époque qui était le réseau Mario. Puis, il y a eu un certain nombre de commissions de suivi qui ne se sont pas réunies très souvent. Alors, on nous a dit que le COVID oblige. On a démarré beaucoup plus tôt que cela et j'ai participé à certaines réunions et j'ai à chaque fois répété que le Département n'apporterait pas de moyens supplémentaires. On était dans cette démarche.

J'ai vu comme vous dans la presse une Ministre qui est venue en disant : je vous apporte 12 000 €. J'ai trouvé très généreux de venir de Paris pour nous le dire. Quelquefois, on attend des réponses plus importantes pour lesquelles on ne se déplace pas et on n'a quelquefois pas de réponse. Là, on s'est déplacé ; il faut apprécier ce déplacement à sa juste valeur : 12 000 €.

J'ai reçu le courrier il y a quelques jours de Metz Métropole, et nous allons signifier que le Département tiendra les engagements qui ont été les siens, c'est d'avoir assumé les 250 000 €, d'avoir accompagné cette démarche et de ne pas assumer la responsabilité d'une augmentation de la charge puisque la mission qui avait été confiée au maître d'ouvrage délégué était de respecter le budget. Et si l'on ne respecte pas le

budget, c'est le mandant qui doit financer au mandataire. Nous ne sommes pas le mandant ; nous sommes le financeur.

Pour répondre à votre cavalier, je ne proposerai pas d'aller compléter ces moyens-là, qu'ils aillent chercher ailleurs la responsabilité financière qui n'est pas la nôtre dans ce dossier.

Puis sur le point concernant le Souvenir Français, je vous rejoins complètement dans ce qui a été dit : c'est un véritable partenaire du Département avec une démarche très volontariste de pédagogie historique depuis la nuit des temps 1870/1871 qui été à l'origine des conflits qui se sont succédés après où l'enjeu était la Moselle et l'Alsace mais on a été à chaque fois l'enjeu et le théâtre de ces guerres qui se sont succédées sur nos territoires. Ce monument de Noisseville incarne de façon significative la mémoire et mérite que l'on y mette les moyens à la fois pour remettre la statue à sa place mais aussi pour améliorer encore les accès, le contrôle, la surveillance puisqu'il est prévu de mettre en place une vidéo surveillance. Pour nous c'est indispensable. Nous participerons et nous serons là le jour de l'inauguration de cette statue, de sa réinstallation et des aménagements sur le site.

Je vous propose d'adopter ce point si vous le voulez bien.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Une belle unanimité et nous serons présents.

### **V-3 MOSELLE JEUNESSE : POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE**

**Mme ZIROVNIK**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci bien. Des réactions ? (non)

En effet, cette charte doit être resignée, charte Moselle. Pour nous, elle est importante. C'est aujourd'hui 346 communes qui se sont engagées et certaines sous l'égide de 8 intercommunalités.

Personnellement, on est très loin du compte. C'est la politique de la jeunesse départementale et nous n'avons que 8 intercommunalités et 346 communes.

Je voudrais dire que, et cela n'a rien à voir avec la qualité de l'engagement des services départementaux, Monsieur le Directeur Général, Madame la Vice-Présidente, qui font un travail impressionnant, mais que l'on n'a pas tout à fait l'oreille des communes et des intercommunalités. Je tiens à le dire ici. On est quand même dans une politique qui doit nous rassembler tous ; c'est notre jeunesse, notre avenir, une dimension sociale, économique, culturelle, sportive. Enfin, ce qui fait le bien vivre ensemble en direction de nos jeunes. On a des communes qui s'engagent lourdement : des animations qui sont mises en place de façon significative, qui portent leurs fruits. Je vous rappelle que nous sommes responsables de 90 collèges en Moselle, qui représentent 40 000 collégiens puisque l'on est là dans une politique de la jeunesse 11/17 ans. Ce sont nos publics. Je souhaite que nous puissions nous mobiliser et vous à vos places puisque vous êtes ancrés sur les territoires des cantons, des communes et donc des intercommunalités. Je le dis à chaque fois que je me déplace sur les cantons, ce n'est pas à la dimension de l'engagement que nous avons pris. On va relancer une dynamique de communication auprès de l'ensemble des communes et des intercommunalités pour que celles-là soient beaucoup plus présentes à nos côtés dans une politique en direction de la jeunesse.

Mais signons la convention et parlons de celles et ceux qui sont à nos côtés ; c'est aussi indispensable et félicitons-nous de celles et ceux qui partagent la même ambition, c'est de parler, d'agir et d'être aux côtés de la jeunesse mosellane.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

## **VI-2 DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE DEPARTEMENTALE**

**M. KHALIFE**, rapporteur

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci bien. Des réactions ? *(Non)*

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

**VI-3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE - IAE METZ - DIPLOME FRANCO-UKRAINIEN - ENIM - CHAIRE BEHAVIOUR**

**M. LE PRESIDENT.**- Doivent se retirer : Mme ARNOLD, Mme STEMART, Mme TRAN, M. BOHL, M. THIL, M. KHALIFE et M. FREYBURGER, M. LEBEAU (Abs)

Je vous avoue très honnêtement que je ne sais pas pourquoi mais c'est parce qu'il y a un financement de la Métropole que, dans ce cadre-là, il ne peut pas y avoir coexistence entre deux délibérations. J'espère que la Métropole ne vous a pas demandé la même chose, c'est-à-dire que vous ne seriez ni à la Métropole, ni au Département.

Vous vous êtes retirés aussi ? (*Oui*)

Parce que vous délibérez avec le Département ; vous imaginez le paradoxe. On devient schizophrène à un moment.

Madame LAPAQUE, vous avez la parole.

**Mme LAPAQUE**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci beaucoup. Des réactions ? (*Non*)

On marque notre soutien à l'enseignement supérieur ; cela fait partie de nos projets pour fixer nos jeunes et accueillir de nouveaux talents afin qu'ils continuent à travailler et à vivre en Moselle.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Je vous remercie.

**I-3 BUDGET DEPARTEMENTAL DE 2023 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

**M. LE PRESIDENT.**- Je vais céder la parole à notre Rapporteur général du budget, Monsieur MULLER.

**M. MULLER.**- Le budget supplémentaire et sa DM1 de 2023 permet l'intégration à l'exercice en cours du bilan de clôture de l'année précédente, la prise en compte de nouveaux projets et l'ajustement de certains crédits précédemment votés.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M52, l'Assemblée doit se prononcer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constituée à la clôture de l'exercice 2022 sans tenir compte des restes à réaliser de la section de fonctionnement. Ce résultat s'il est excédentaire doit être affecté prioritairement au financement de la section d'investissement en prenant en compte également les restes à réaliser de cette même section.

S'agissant de la reprise des résultats de l'exercice 2022, la section de fonctionnement hors restes à réaliser présente un excédent de 213,5 M€ avec un besoin de financement de la section d'investissement qui atteint 113,2 M€.

Après affectation de ce montant de 113,2 M€ à l'investissement, un montant de 100,3 M€ peut être inscrit en excédent de fonctionnement reporté.

Le budget supplémentaire s'élève ainsi à 203 M€, soit :

- \* en section d'investissement 79,6 M€ de recettes pour 144,4 M€ de dépenses.
- \* en section de fonctionnement 123,4 M€ de recettes pour 58,6 M€ de dépenses.

Un montant de 65 77 562 € est inscrit en opérations d'ordre comprenant une augmentation des crédits pour des opérations patrimoniales liées aux aménagements fonciers représentant plus 227 562 € et pour le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à plus 64 850 000 €.

Les mouvements inscrits au budget supplémentaire et donc à la DM1 permettent une baisse de 37 598 350,98 € du besoin d'emprunt d'équilibre qui atteint désormais 50 017 106,22 €.

En définitive, le total des inscriptions budgétaires pour 2023 du budget principal atteint donc 1, 239 Md€.

En outre, à l'occasion de ce stade budgétaire est également réalisée une mise à jour des autorisations pluriannuelles en cours et un document de synthèse est annexé à notre fascicule budgétaire.

Nos engagements pluriannuels mis à jour se déclinent en 39 autorisations d'engagement d'un montant de 105 594 588,50 € dont 11 440 494,42 € de crédit de paiement pour 2023. Et également de 109 autorisations pluriannuelles d'un montant de 753 765 793 € dont 70 295 868,91 € de crédit de paiement pour 2023.

En conséquence, Monsieur le Président, la 1<sup>ère</sup> commission vous propose :



- d'affecter les résultats de l'exercice 2022 tels que présentés ci-dessus ;
- d'approuver l'état de mise à jour des autorisations de programme et d'engagement adoptées par l'Assemblée jointes au fascicule budgétaire ;
- de créer , diminuer et prolonger les autorisations de programme et d'engagement listées en annexe 4 ;
- d'adopter les diverses inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans les tableaux annexés n° 1, 2 et 3 étant précisé que le budget en l'absence de décisions budgétaires spécifiques à une opération est voté par nature et par chapitre à l'exception des crédits de subventions de fonctionnement : 657 spécialisées ;
- de mettre en réserve un montant de 25 M€ des produits des DMTO constatés en 2022 ;
- d'admettre en non-valeurs un montant de 3 938 706,20 € au titre des créances éteintes ; appels en garantie, remboursements anticipés de trois contrats souscrits auprès de DEXIA ;
- enfin, d'arrêter le budget supplémentaire de 2023 en recettes et en dépenses au montant de 203 M€ pour le budget principal au titre des mouvements réels.

Voilà, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci, Monsieur le Rapporteur.

On va passer aux réactions des trois groupes politiques si vous le voulez bien tel que nous l'avons organisé et au premier rang desquels le Groupe Socialistes et Apparentés.

**M. FOURNIER.**- Merci, Monsieur le Président.

Comme il vient d'être dit, cette première DM1 engendrera une augmentation de 203 M€, ce qui portera donc le budget du Département à 1,242 Md€ pour l'année 2023. Cette décision modificative c'est environ 20 % du BP 2023 mais ces dépenses sont nécessaires parce que nos missions sociales, éducatives et également concernant les routes départementales sont en accroissement et avec une sécurisation de nos populations.

Je reviens à ce que j'ai dit il y a un an que le contexte incertain dans lequel nous avons évolué sera peut-être un peu plus sombre que ce que l'on avait cru. Et le contexte n'a pas changé.

La situation économique continue à se dégrader avec l'inflation et les coûts des matériaux pour les constructions qui ont pris un peu plus de 20 % même si cela se tasse un peu maintenant, la vie chère, la hausse des prix de l'énergie. Nous sommes impactés avec nos bâtiments départementaux. Puis, pour les ménages, le coût de l'immobilier qui est sans cesse en train de grimper dont on ne voit pas la fin à l'heure actuelle puisque les banques centrales ont décidé d'augmenter encore leurs taux d'intérêt, ce qui restreindra encore les crédits pour la construction.

Comme je le disais : quand le bâtiment va, tout va.

Donc, une dégradation que nous, élus locaux, percevons. J'aime bien cette image que j'ai déjà employée : nous sommes les sismographes de l'Etat, de l'opinion mais aussi des sismographes des conditions de vie de nos concitoyens puisque nous sommes directement en contact avec eux. On peut parfois avoir des constats.

J'étais la semaine dernière en visite au collège les Gaudinettes de Marange-Silvange, la principale et le maire de Marange-Silvange remercient le Président du Conseil Départemental pour les deux préaux de 140 m<sup>2</sup> qui vont arriver et ils m'ont demandé de le dire. Puis, on a eu quand même une discussion avec la gestionnaire qui gère la cantine scolaire. Elle nous disait que plusieurs dizaines de familles sont obligées d'avoir accès au fonds social du collège faute de pouvoir honorer les factures de cantine de leurs enfants. C'est un signe de dégradation des conditions de vie qui deviennent plus difficiles. Ce n'est pas une anecdote, c'est un fait. Ce fait de la vie quotidienne est révélateur des fins de mois difficiles de certaines familles mosellanes.

Concernant cette dégradation économique, ce sont également les agents du Département qui la perçoivent dans leurs missions tous les jours et qui œuvrent sur tout le territoire pour accompagner ces familles qui sont parfois démunies ou hors du radar social. Je tiens à les remercier chaleureusement et à saluer leur travail.

Ces conditions de vie risquent de perdurer.

Sur ce vote nous serons fidèles à notre ligne du BP ; donc, nous nous abstiendrons mais nous reconnaissons, effectivement, que des efforts sont faits.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci, Monsieur le Président.

Le Groupe Républicains et Indépendants, Monsieur FREYBURGER.

**M. FREYBURGER.-** Merci Monsieur le Président. Je ne sais pas s'il y a des sismographes de gauche et des sismographes de droite.

**M. FOURNIER.-** Je n'ai pas dit ça !

**M. FREYBURGER.-** Non, mais je m'interroge dans le prolongement de votre propos, cher collègue. Je pense qu'il y a effectivement une marque là plutôt intéressante du point de vue des élus locaux. Ils perçoivent les mouvements de la société assez vite puisqu'ils sont au contact direct des personnes qui forment le cadre quotidien, nos contemporains qui sont aussi nos concitoyens, nos administrés, nos contribuables aussi, et les bénéficiaires le cas échéant des services publics qu'ils soient facultatifs ou obligatoires. J'y vois là plutôt un intérêt à la politique qui ne soit pas une politique hors sol mais une politique qui repose sur la vie réelle du pays, sur la vie des collectivités, sur la vie des différents territoires qui forment la Moselle et la France. C'est un peu un enseignement à tirer par rapport à des parcours politiques fulgurants aujourd'hui au niveau national qui souvent se conçoivent en dehors même de toute expérience de la vie locale et des réalités concrètes, des réalités pratiques, des réalités du quotidien.

Après, les sismographes votent bien pour qui ils le souhaitent. Je retiens surtout ce que l'on perçoit et ce que l'on analyse.

Sur le plan du Département, nous avons un budget supplémentaire d'un montant de 203 M€, Monsieur le Président, montant qui incorpore les résultats de l'exercice précédent et donc, par voie de conséquence, l'excédent budgétaire 2022, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir parce que cela traduit une politique rigoureuse, une politique sérieuse sur le plan budgétaire, sur le plan financier, qui nous permet à travers les résultats qui viennent d'être répétés de financer des politiques publiques et notamment des dépenses nouvelles à l'aune de l'exercice budgétaire qui a déjà commencé 2023 de 88,9 M€. Sur ces dépenses supplémentaires, il y a des dépenses non négligeables en matière de fonctionnement. Mettons un chiffre derrière ces dépenses, ce sont 57,7 M€ dont une augmentation des charges à caractère général cela a été dit par le rapporteur général de 8 M€ dont la moitié du fait des différentes hausses en matière d'énergie et, par ailleurs, des crédits supplémentaires de 5 M€ permettant de faire face aux revalorisations réglementaires et aux ajustements salariaux. Nous avons

aussi au titre des autres charges de gestion courante une hausse de 16,1 M€ et cet accroissement s'expliquant notamment par des crédits de 4 M€ fléchés vers la dotation exceptionnelle, vous l'avez bien rappelé tout à l'heure, Monsieur le Président, aux établissements sociaux et médico-sociaux sur le champ évidemment des personnes âgées et du handicap. Puis hausse également des taux d'intérêt nous conduisant à inscrire 2 M€ supplémentaires pour la charge de la dette même si l'on ne peut que se réjouir du remboursement anticipé de certains emprunts qui se font sans frais pour le Département.

Sur le plan des investissements, des crédits supplémentaires à hauteur de 31,2 M€ permettant au Conseil départemental de poursuivre ses efforts pour dessiner la Moselle de demain ; 6,7 M€ pour des crédits complémentaires pour des subventions d'équipement dont une enveloppe de 5 M€ permettant d'anticiper la hausse possible des demandes dans le cadre des programmes pluriannuels.

Sur le plan des immobilisations, 7,5 M€ de crédits supplémentaires dont 1,9 M€ pour les bâtiments départementaux et, parmi ces 1,9 M€, l'essentiel pour des travaux dans les centres d'exploitation routiers ; cela a été souligné dans une autre délibération. Et une dépense par ailleurs de 2,1 M€ supplémentaires pour des travaux dans nos collèges.

Puis, je ne reviens pas sur le plan sécheresse qui permettra au Département fidèle à ses engagements antérieurs et à son accompagnement permanent de nos agriculteurs de pouvoir les soutenir en cette période d'aléas climatiques marqués.

Je ne reviens pas sur les réserves, sur les DMTO ; cela a été dit ; ce ne serait que redondant. Je veux simplement souligner que nous sommes confrontés à des dépenses supplémentaires sur le plan du fonctionnement qui nous sont imposées de manière unilatérale et de façon un peu symétrique ou en tous les cas il y a un effet miroir sur le plan des recettes. Nous sommes évidemment impactés par le ralentissement des mutations à titre onéreux. Cet effet que je n'ose qualifier de ciseau mais tout de même il y a un double mouvement qu'il faut caractériser doit nous conduire à poursuivre sur cette ligne prudentielle mais prudentielle non pas pour le plaisir d'être prudent mais pour la possibilité qui est offerte au Département de financer ses politiques publiques au bénéfice du plus grand nombre de nos concitoyens mosellans.

Je terminerai en vous disant que le Groupe des Républicains et Indépendants, ce n'est pas une surprise mais c'est bien de le dire va évidemment s'inscrire totalement

dans ce qui est proposé à travers cette Décision Modificative. Essayons de cultiver l'optimisme qui est de volonté. Nous cultivons l'optimisme de la volonté au sens d'Alain alors que le pessimisme est d'humeur et on le sait les humeurs passent alors que la volonté doit s'inscrire dans la durée. Je nous suggérerai collectivement, et je sais que nous sommes très nombreux à le penser, de cultiver cet optimisme et cette volonté pour faire gagner la Moselle et les Mosellans.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci.

Madame ROMILLY.

**Mme ROMILLY.-** Président, chers collègues, j'espère juste que les sismographes de droite et de gauche ne révèlent pas des mouvements trop importants qui nous plongent un jour dans une espèce d'onde sismique plutôt dévastatrice. En tout cas, vous l'avez rappelé lundi, Président, lors de votre allocution à l'ouverture de cette deuxième Réunion Trimestrielle des projections alarmantes pour le coup et voire alarmistes de l'INSEE concernant l'évolution démographique et non pas sismographique, de la Moselle qui sont plutôt négatives et qui, en plus, engendreront des pertes tout aussi négatives au niveau des dotations notamment dotations de l'État qui, combinées à son désengagement face aux collectivités et, quelque part, notre mise sous tutelle en nous privant de tout levier fiscal peut nous permettre d'être inquiets sur l'avenir de notre Département et de notre jeunesse.

Il est impératif que nous reconsidérons notre situation et que nous envisagions de nouvelles stratégies pour relancer l'attractivité de la Moselle. Heureusement, nous disposons des ressources nécessaires, tant intellectuelles que financières, mais aussi de notoriété et de talents pour y parvenir.

Il y va de l'avenir de notre pays et de notre Département. Il est certain que notre nation enchaîne des crises sans précédent et s'enlise dans des réformes sans doute nécessaires, annonce des lois qui n'aboutissent que partiellement et personne ne semble en capacité de redresser la barre. En fait, tout semble se démanteler de l'intérieur : une école de la République qui s'enfonce un peu plus chaque année, des transports publics qui dysfonctionnent, l'hôpital qui n'est plus que l'ombre de lui même, une justice débordée, des prisons saturées, une police abandonnée, des services publics qui s'effondrent les uns après les autres, des milliards gâchés dans le nucléaire alors que nous avons toutes les cartes en main pour survoler les crises énergétiques et franchir le cap de la voiture électrique dans les prochaines années. Plus rien ne marche

alors que nous sommes le pays de la zone euro le plus taxé avec 45,2 % de taux de prélèvements obligatoires.

En Moselle, grâce à votre rigueur, Monsieur le Président, en matière de gestion depuis plusieurs années, nous avons, non sans difficulté, franchi ces crises successives en essayant au mieux d'apporter des solutions auprès de tous les mosellans.

Nous disposons de capacités budgétaires suffisantes pour relancer une nouvelle dynamique, et le compte administratif 2022 analysé aujourd'hui et la DM1 du BP 2023 en sont la démonstration.

Nous avons pu faire face à l'impact budgétaire des évolutions salariales, apporter un soutien financier de 4,2 M€ aux établissements sociaux et médico-sociaux rencontrant des difficultés face à l'explosion des coûts de l'énergie, nous libérer de façon anticipée de 3 emprunts pour lesquels le Département était garant auprès de la MAPA permettant ainsi d'économiser 672 000 € de frais financiers, permettre la reconstruction et la rénovation de collèges, améliorer et renforcer l'accueil des enfants qui nous sont confiés au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les finances du Département sont des plus saines et nous pouvons, à l'instar de vos douze années de gestion, faire face à toutes nos obligations quotidiennes, ainsi qu'aux aléas auxquels sont confrontés nos concitoyens et, bien sûr, je mentionnerai à titre d'exemple, et nous en avons parlé tout à l'heure, la nouvelle vague de sécheresse qui touche le monde agricole et qui va s'accroître dans les années à venir due au réchauffement climatique, car il faudrait être vraiment dans une grotte pour ne pas se rendre compte des impacts de ce changement climatique qui va bouleverser nos vies et celles des générations futures.

Votre nomination, Monsieur le Président, au conseil d'administration et à l'assemblée générale du COJO, est un parfait exemple de reconnaissance de l'action que vous insufflez pour valoriser le sport dans notre département et une vraie reconnaissance envers la Moselle. Permettez-moi d'exprimer mes félicitations au nom du Groupe des Indépendants pour cette nomination exceptionnelle et importante pour la Moselle et les Mosellans.

Cette reconnaissance de notre Département doit également se faire par un accompagnement de l'Etat et de la Région vers une mobilité plus verte et plus adaptée aux besoins d'aujourd'hui et de demain avec la réouverture -et c'était dans vos souhaits

et dans votre discours d'introduction- de la ligne TGV Metz-Lyon, ou encore le passage de la liaison ferroviaire Paris-Berlin par Sarrebruck via la Moselle, ainsi que la réactivation de la ligne Forbach-Bouzonville-Thionville.

De plus, nos routes nationales d'hier et nos autoroutes nécessitent des interventions urgentes pour faire face à l'afflux croissant d'automobilistes se rendant au Luxembourg.

Nous sommes un Eurodépartement situé au cœur de l'Europe, les valeurs de l'olympisme sont les nôtres : amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration et courage, et je souhaite ardemment que cela perdure. Nous devons donc investir les ressources nécessaires dans les politiques qui permettront d'assurer l'avenir de nos enfants, pour ceux qui naissent en Moselle, pour ceux qui s'y installent, qui grandissent, qui y travaillent et aussi pour ceux qui y vieillissent.

Voilà, Monsieur le Président, le Groupe des Indépendants adoptera également ce budget supplémentaire pour 2023.

*(Applaudissements)...*

**M. LE PRESIDENT.-** Merci.

Monsieur BOHL.

**M. BOHL.-** Monsieur le Président, merci de me donner la parole. Au nom de mon groupe, je voudrais juste dire que je voterai la DM bien entendu mais que...

*(Rires)...*

**M. LE PRESIDENT.-** Votre parole ne sera pas à la dimension de votre Groupe. Rassurez-vous ! Vous avez le temps de vous exprimer.

**M. BOHL.-** En tout cas, vous dire qu'il faut que le Département se recentre sur ses missions essentielles, et elles sont très larges et éminemment importantes dans l'évolution de notre société. J'ai assisté hier avec un certain nombre de collègues à la réunion du Conseil Départemental des Jeunes et j'ai été extrêmement impressionné par la maturité, la lucidité des jeunes qui se sont exprimés. Evidemment, le Département, et les collègues l'ont exprimé tout à l'heure à travers l'aide sociale à l'enfance, tous ces dispositifs que nous mettons en place pour faire en sorte comme vous le disiez tout à l'heure qu'aucun jeune ne soit dans la rue.

Il est important, et cela m'est venu à l'esprit hier et aussi au travers de ce que je peux entendre au Conseil Municipal des Jeunes par exemple, que nous puissions mettre un coup de projecteur grâce aux missions qui sont les nôtres et aussi aux autres compétences qui sont les nôtres sur la problématique de la jeunesse. Il y a la problématique de la jeunesse en difficulté mais il y a les autres. Et nous sommes là pour être dans une dimension collective de responsabilité en matière de prévention. La prévention commence dans nos collèges, nos écoles bien entendu c'est le rôle des collectivités de base que sont les municipalités mais avec le Département je crois que nous avons -et nous le faisons- un rôle important au niveau de la jeunesse. Les thématiques évoquées hier : la santé mentale par exemple ou la précarité menstruelle marquent combien cette jeunesse est déjà impactée par les problèmes sociétaux et aussi la question de la solidarité que nous devons porter au niveau du Département.

Je voudrais d'abord remercier l'ensemble des collègues et aussi des services qui se sont penchés au quotidien sur cette problématique de la jeunesse quelle qu'elle soit d'ailleurs. Nous avons probablement à imaginer peut-être comment développer encore plus l'attractivité de notre Département et l'opportunité -vous l'avez évoqué hier- sur la question des Jeux Olympiques et de la préparation notamment. J'ai été très impressionné aussi par la jeune athlète handisport qui était présente.

Tout cela va replacer les choses à leur bon curseur et donner au Département toute la place qui lui revient et qu'il mérite grandement.

Je voterai bien entendu par principe sur cette DM.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. D'autres réactions ?

Monsieur KHALIFE.

**M. KHALIFE.**- Monsieur le Président, merci beaucoup. Je n'ai pas pu intervenir tout à l'heure pour l'enseignement supérieur vu qu'il y avait conflit d'intérêt.

Vous avez voté ce matin trois rapports relatifs à l'enseignement supérieur pour la chaire SIAGE d'une part, pour l'ENIM et pour le diplôme franco-ukrainien, c'est l'occasion pour moi de vous remercier aussi parce que l'on est un des rares départements à avoir la compétence enseignement supérieur et recherche, innovation sociale et à y consacrer les moyens. C'est grâce à cette action et à notre présence dans les différents milieux universitaires. On est en train de finaliser le chemin universitaire de Moselle avec les quatre sites principaux : Metz, Thionville, Yutz Saint-Avold et



Sarreguemines. Le Département est un acteur maintenant reconnu et incontournable dans le schéma universitaire lorrain, voire au-delà.

Je voulais rappeler aux collègues l'investissement du Département et dans ce domaine rappeler aussi votre souci que nous partageons parfaitement, qui devient un credo maintenant : attirer des jeunes, former nos jeunes et surtout les garder en Moselle.

Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Merci de votre contribution. Elle est importante.

En effet, on a un budget supplémentaire, une première Décision Modificative qui est importante, ce qui démontre bien que les situations évoluent de façon significative et rapide entre l'élaboration du budget entre septembre et décembre dernier, l'adoption du budget en janvier et cette DM qui est présentée au mois de juin. On voit comment les choses évoluent rapidement à la fois dans le contexte budgétaire et financier. Nous avons eu une excellente année en termes de DMTO sur 2022 puisque nous avons touché un plafond record mais lorsque l'on regarde aujourd'hui la situation 2023, elle est source d'inquiétudes puisque, par rapport à 2022, on perd 7 M€ de DMTO.

Tous les départements de France ont eu l'autorisation de pouvoir thésauriser sur deux exercices ces 25 M€ dont on fait état aujourd'hui afin de pouvoir assumer les mauvais jours à venir. On sait que ces mauvais jours à venir sont déjà présents aujourd'hui puisqu'on le prévoyait dès début 2023 que l'on allait avoir une diminution des DMTO pour toutes les raisons que vous connaissez et que je n'évoquerai pas. Mais, inévitablement, on s'enlise dans une situation où notre seule recette dynamique encore se réduit avec tout ce que cela peut représenter.

On est également dans une situation où nos charges, dans le cadre de nos compétences régaliennes que sont les charges de dimension sociale, personnes âgées, personnes handicapées, protection de l'enfance, insertion sont en augmentation. Au niveau de l'insertion, on est plutôt dans une préservation quoique l'on ait une augmentation lente également de ces charges, que nous devons totalement assumer avec responsabilité. Là, on attend le Plan Grand Age. Pour l'instant, il n'arrive pas. On attend un véritable plan d'engagement de l'Etat et de la République en direction des enfants qui nous sont placés. On a des mesurette qui nous arrivent les unes après les autres. Le deuxième contredit la première et on attend la troisième avant d'appliquer la

seconde. On est donc en permanence dans cette situation très compliquée et nous continuons à assumer totalement ces responsabilités -je ne veux pas dire quoi qu'il en coûte- avec une responsabilité financière que l'on assume totalement et pleinement et souvent seuls.

Il nous manque encore 400 places dans les EHPAD de Moselle et j'en ai rencontré des ministres et j'ai rencontré à plusieurs reprises l'A.R.S. Pour l'instant, aucune nouvelle place ne nous est promise. On est vraiment dans la difficulté sachant que, malgré tout, j'ai appris il y a trois semaines à l'occasion d'une réunion de l'ASERDER qui est une structure qui rassemble les présidents des départements, qu'il y a des départements où ils sont dans des situations où ils envisagent de fermer des lits d'EHPAD. Je prends un exemple d'un collègue qui est de la Mayenne, le Président RICHEFOU qui est un ami me disait qu'il a 300 places de trop et qu'il n'arrive pas à faire fermer les lits. Donc, je l'ai évoqué avec le Ministre COMBE il y a peu de temps en disant : répondez à la demande du Président de la Mayenne et répondez en même temps au Président de la Moselle. Réaffectons les lits ; cela ne coûtera pas plus cher aux Départements. Certes, il y aura la question de la fermeture et de la réaffectation des personnels à un endroit éloigné de la Moselle pour l'ouverture à un autre endroit sur notre territoire. C'est le cheval que je vais enfourcher dans les prochaines semaines pour répéter. Vous savez que cet art de la répétition c'est de la pédagogie. Je vais faire de la pédagogie en direction de l'Etat pour demander que de nouveaux lits nous soient réaffectés depuis d'autres départements qui sont en surcapacité d'accueil.

Puis, nous sommes dans ces situations compliquées de la protection de l'enfance et on l'a évoqué qui nous génère des moyens supplémentaires. La difficulté est la nôtre. Il nous faut avoir une vision dans ce cadre-là de l'action sociale où nous sommes souvent seuls au front. Et nous le sommes dans l'action sociale, l'accompagnement, mais nous le sommes également dans ce plan de l'habitat qui est en cours de réalisation et que nous devrions vous présenter en fin de cette année 2023 parce qu'il faut s'engager dans une politique de l'habitat dynamique qui est une question fondamentale de nos concitoyens également, quels que soient les territoires de résidence et leur âge qui nécessite des réponses adaptées à leur situation.

Sur les politiques d'investissement en direction de nos routes, sur lesquelles nous sommes et répondons présents, nous investissons pour la sécurité routière, le confort de circulation, pour avoir des routes adaptées à leurs fréquentations, avec une

augmentation importante de la fréquentation de nos routes départementales sur le nord du département.

Puis, ce sont les investissements dans nos collèges où nous avons répondu présents. Les premiers collèges sont partis : Stiring, Saint-Avold sont partis ; les autres vont suivre dans des investissements significatifs que nous allons réaliser. Le Plan Pluriannuel d'Investissement vous sera présenté à l'automne. Là aussi, un gros travail est fait actuellement par l'ensemble des services et des Vice-Présidents concernés. Il faut que l'on s'engage très vite sur ces travaux sachant que l'on n'a pas de bonnes nouvelles dans les ouvertures de plis. Là, il faut voir où est la justesse des offres qui nous sont faites et que l'on est prêt à assumer dans les investissements que sont les nôtres en partenariat avec les communes et cela se fait de façon significative. Ce qui est vrai ici au Département l'est au S.D.I.S. également puisque nous avons décidé de consacrer 90 M€ pour un P.P.I. dans certaines casernes de Moselle. Nous continuons à assumer notre responsabilité en direction du financement du S.D.I.S. Nous avons décidé d'augmenter notre contribution de 14 % ce qui est un montant important pour assumer la sécurité de nos concitoyens.

Puis, ce sont toutes ces politiques que l'on peut qualifier d'aléatoires que sont la jeunesse, le sport, la culture puisque, dans ce cadre-là, nous n'avons pas une obligation. Ce sont des compétences partagées. J'y rajouterai le tourisme très naturellement et l'attractivité. Ce sont des activités, des responsabilités, des compétences qui nous permettent de développer le bien-vivre ensemble. C'est absolument indispensable. On l'a ressenti hier après-midi lorsque les jeunes se sont exprimés. Véritablement, ils ont une appétence à participer à une politique départementale avec des projets, des objectifs qui sont comparables à ce qui est mis en place dans les politiques départementales.

Puis, nous devons affirmer notre volonté d'avoir un département attractif. Je me rends compte tous les jours à la fois au sein de la Région Grand Est mais également sur les politiques nationales où le Département de la Moselle est identifié.

Nous avons devant nous les grands enjeux : la caravane des jeux est partie sur les routes de Moselle. Je vous encourage à y réserver le meilleur des accueils et à participer et contribuer à son rayonnement. Cela est absolument essentiel.

Comme nous l'avons dit : conjuguer culture et sport pour nous, c'est essentiel pour donner du dynamisme à toutes les politiques publiques et, en particulier, dans la ruralité et en partenariat avec les grandes villes, les métropoles et les intercommunalités.

Puis, sur nos finances, nous avons depuis 12 ans décidé d'avoir une gestion rigoureuse des deniers publics qui nous sont confiés. On a réussi à diminuer de façon significative notre endettement pour avoir des capacités d'investissement puisque c'est l'objectif que nous avons et que nous continuons à avoir, et continuer à pouvoir nous adapter en fonction des circonstances. Le plan sécheresse en est un exemple. Le financement des EHPAD en est un autre, c'est-à-dire que nous savons répondre présents lorsque la situation se dégrade et où le Département doit toujours répondre présent dans la proximité mais aussi dans la solidarité territoriale et humaine, dans l'équilibre de l'action publique, c'est absolument essentiel.

Je ne m'arrêterai pas uniquement à nos compétences régaliennes. C'est pour cette raison que l'on parle aussi ici de ferroviaire. C'est une question de mobilité de nos concitoyens, de la mobilité générée par l'activité humaine, l'activité professionnelle, par l'activité sociale et, dans ce cadre-là, nous devons nous arroger le droit de parler ferroviaire et d'essayer de trouver dans la complémentarité des modes de transport la réponse à chacun des territoires de la Moselle. C'est pour cela que l'on a même une réflexion sur des communications européennes qui traversent notre département et qui donnent une dynamique à cela.

Voilà ce que je souhaitais dire sur ce budget. Là aussi, je voudrais, Monsieur le Directeur Général, remercier les services, remercier comme je l'ai fait tout à l'heure le Premier Vice-Président chargé des finances et le Président de la Commission des finances, M. LEBEAU, pour un document de référence, pour les analyses très précises, pour la gestion rigoureuse de nos deniers sachant que chaque euro investi dans notre département est un euro d'attractivité, de richesse, de solidarité, d'accueil, de culture. Enfin de tout ce qui peut faire le bien vivre-ensemble en Moselle, qui permet à la fois de fixer nos populations et c'est essentiel mais surtout de donner une dynamique afin d'accueillir de nouvelles populations, de nouveaux talents en Moselle et l'enseignement supérieur, Monsieur le Vice-président, en est un exemple. Avoir un enseignement supérieur c'est avoir de l'intelligence, du talent, de l'expertise, et donc avoir de l'excellence au service de chacun de nos territoires.

Je vous propose d'adopter ce rapport.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? (4 abstentions)

Merci beaucoup.

Cette Décision Modificative est adoptée.

## **M-1 MOTION EN FAVEUR DE L'OUVERTURE FERROVIAIRE VERS LE SUD DE LA FRANCE DEPUIS LA LORRAINE**

**M. LE PRESIDENT.**- Je vais céder la parole au Président de la Commission concernée qui va nous faire le rapport relatif à cette motion.

**M. DASTILLUNG.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, en 2018, pour permettre la réalisation des travaux de modernisation de la gare de Lyon-Part-Dieu, les services TGV reliant Nancy à Lyon et transitant par Toul, Culmont-Chalindrey et Dijon ont été supprimés et remplacés par une liaison Metz - Strasbourg - Colmar - Mulhouse - Belfort - Montbéliard - Besançon - Dijon.

Ainsi, depuis quatre ans, aucun TGV ne circule depuis la frontière luxembourgeoise, via Metz jusqu'au Sud de la France. Cette suppression unilatérale des dessertes devait durer de décembre 2018 à décembre 2023, le temps d'effectuer des travaux sur le nœud ferroviaire de Lyon.

La SNCF s'était engagée à rétablir cette liaison à l'issue de la réalisation des aménagements.

Pourtant, elle a depuis annoncé son intention de supprimer définitivement la desserte TGV directe Metz/Nancy/Dijon/Lyon via Neufchâteau.

Pour pallier cette suspension, une offre TER de 4 trains par jour a été mise en place par la Région entre Nancy et Dijon, mais elle ne compense pas la liaison longue distance jusqu'à Lyon et au-delà jusqu'au Sud de la France.

Dernièrement, la Région Grand-Est a proposé la création d'une liaison TET (Trains d'Equilibre du Territoire), qui devrait faire l'objet d'une convention avec l'Etat et qui serait assurée temporairement, de fin 2024 à mi-2026, par du matériel de la Région Grand-Est.

Or, au-delà de cette échéance, ni la SNCF ni l'État n'ont apporté à ce stade de garantie quant aux moyens humains nécessaires.

Le Département de la Moselle demande à l'Etat de prendre en compte les besoins en mobilité décarbonnée des territoires mosellans vers le sillon rhodanien.

Dans cette perspective, le Département de la Moselle :

- Regrette vivement l'abandon par SNCF-Voyageurs d'un rétablissement de la desserte TGV Metz/Nancy/Dijon/Lyon contraire à son engagement,

- Salue l'initiative du Ministre délégué chargé des Transports d'initier un dialogue entre l'Etat, la SNCF et les territoires pour un retour rapide d'une desserte entre Metz/Nancy/Dijon et Lyon comme c'était le cas avant les travaux en gare de Lyon Part Dieu.

Et demande à la Première Ministre et au Ministre délégué chargé des Transports :

- De se saisir de l'attribution en 2023 des créneaux pour rétablir, dès 2024, les liaisons entre la Lorraine, Lyon, voire le Sud de la France avec une plus grande amplitude horaire et un meilleur cadencement ;

- D'établir une politique complète et équitable en matière de Trains d'Equilibre du Territoire (TET) et de ne plus les considérer comme le parent pauvre de la politique de transport en France.

- D'investir dans du matériel roulant et de déployer des moyens suffisants pour agir en faveur de la connexion ferroviaire entre les différents territoires ;

- De garantir la qualité du réseau ferroviaire et d'opérer des rénovations quand et là où cela est nécessaire.

Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- Monsieur THIL.

**M. THIL.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, je crois que cette motion est absolument capitale. Je crois aussi que le Département a tout intérêt à s'occuper du ferroviaire, Monsieur le Président.

En effet, la liaison entre notre territoire et le Sud est absolument indispensable. On pouvait comprendre pour des raisons techniques, une suspension, on ne peut pas

comprendre que cela devienne définitif. Rappelons quand même que nous avons le Grand Duché du Luxembourg qui, lui aussi, a des institutions européennes au même titre que Strasbourg qui est directement sur cet axe mosellan et que la liaison avec le Sud non seulement avec le Sud de la France, mais aussi avec le Sud de l'Europe, c'est-à-dire l'Italie, l'Espagne sont indispensables à la Moselle. Je ne rappellerai pas que notre terre mosellane qui est une terre d'immigration comporte beaucoup de personnes d'origine italienne et beaucoup de personnes aussi qui se sont réfugiées ici notamment pendant l'ère du franquisme et qu'il y a encore des relations avec l'Espagne extrêmement importantes.

On le voit bien aussi sur l'A31 les camions que nous rencontrons viennent aussi d'Espagne, d'Italie pour aller vers le Nord. Il est absolument incompréhensible que cette liaison ferroviaire ne soit pas rétablie.

De même, Monsieur le Président, vous faites bien de soutenir avec nos alliés Sarrois, et je l'espère du Luxembourg, cette nouvelle liaison qui pourrait permettre de relier Paris à Berlin via la Moselle. Je ne doute pas que les Strasbourgeois pourront entendre à nouveau la voix de leur capitale Strasbourgeoise siège du Parlement Européen. Mais il n'est pas interdit d'espérer notamment grâce au Luxembourg qui devrait se joindre, à mon avis, à votre vœu commun entre la Sarre et la Moselle pour obtenir cette liaison absolument aussi indispensable.

On a des problèmes avec l'INSEE -j'espère qu'ils se trompent- sur la démographie. Il est important de faire de l'économie notre axe principal de développement. L'économie et la démographie vont de pair au même titre d'ailleurs que l'on ne sait pas qui est lié à l'autre. Est-ce l'économie qui fait la démographie ou la démographie l'économie ?

En tous les cas, il est certain que la mobilité est indispensable au développement économique. Nous avons des atouts.

Je rappelle quand même que nous sommes le deuxième département du Grand-Est après le Bas Rhin et que ceci doit se rappeler aussi.

Je vous propose, Monsieur le Président, que toutes les motions qui concernent le ferroviaire et nos volontés soient transmises également aux Conseillers Régionaux mosellans dont je souhaiterais qu'ils entendent et qu'ils fassent porter notre voix au sein du Conseil Régional avec autant d'intensité que le font les élus d'Alsace qui pourtant

sont les plus critiques vis-à-vis du Grand-Est. Nous, le Grand-Est, nous l'avons admis. Donc, nous devons porter aussi nos projets à ce niveau.

Je voudrais finir enfin pour dire que les rapports entre les élus locaux et la S.N.C.F. nous nous faisons, nous, l'écho de la population et qu'il y a aujourd'hui une dégradation du service TGV entre la Moselle et notamment sa capitale Metz et Paris. Je trouve complètement incroyable que le dernier train du vendredi pour Paris alors que nous avons des étudiants ici grâce à notre Université, nous avons des travailleurs qui viennent de Paris, et j'ai encore reçu hier à la mairie de Metz, pour leur vanter les mérites de notre ville et de notre département, des fonctionnaires centraux parisiens qui devraient se voir décentralisés, déconcentrés pour employer un mot plus correct au niveau de la Moselle et de Metz. On ne peut pas aller dans un sens de déconcentration -merci à l'Etat d'aller vers nous- et en même temps de ne pas pourvoir aux moyens de mobilité, que le dernier train le vendredi, celui des travailleurs qui rejoignent leur famille, celui des étudiants soit à 18 heures 40. Cela surprend tout le monde. Il n'y a plus de train à 20 heures ou même au-delà. Cela fait aussi partie de l'attractivité.

Je vous indique aussi que nous sommes actuellement dans une position que nous n'avons jamais eue c'est-à-dire des trains qui sont complets, c'est-à-dire qu'aujourd'hui pour rejoindre Metz et Paris cela devient extrêmement compliqué. Beaucoup en font la triste expérience. Vous avez effectivement une offre y compris avec des correspondances invraisemblables pour des prix qui sont plutôt élevés alors que l'on est maintenant sur 3 heures, 3 heures 30 de voyage dès lors que vous avez une correspondance avec des prix très élevés. Mais sur les trains directs, nous avons des trains complets. Si vous décidez de partir ou de revenir de Paris, même un dimanche, il n'y a quelquefois plus qu'un train sur 10 ; les autres sont complets c'est-à-dire que les lignes ne sont pas adaptées. Quand on a les moyens que l'on connaît via l'informatique de connaître exactement les besoins, aujourd'hui les moyens doivent être mis en place pour que les besoins puissent être assurés pour notre population.

Il y a un grand combat ferroviaire, Monsieur le Président, vous l'avez entamé. On vous soutient ; on est derrière vous et on espère que l'on sera entendu de l'Etat, de la Région et de tous les acteurs à commencer par la S.N.C.F.

*(Applaudissements)...*

**M. LE PRESIDENT.**- Merci. Madame HERZOG.



**Mme HERZOG.-** En tant que membre du COI, je ne pouvais pas rester sans réaction. Je siége au COI pour représenter le Sénat mais pour représenter surtout la Moselle.

Je voudrais que vous sachiez, mes chers collègues et M. le Président, que j'étais intervenue pour ce même problème. J'avais demandé lors d'une dernière réunion du COI que cette ligne soit réintégrée. J'ai eu la réponse évidemment qu'elle avait été suspendue pour des travaux liés au Grand Lyon. Je n'ai pas obtenu d'autre réponse. Par contre, je voudrais que vous sachiez qu'elle a été inscrite au rapport du COI que l'on a remis à Elisabeth BORNE au mois de mars. Il est clair que l'Etat ne joue pas son rôle d'actionnaire et surtout de contrôle sur la S.N.C.F.

Je me suis permise de me saisir de ce dossier et j'envisage de faire une action au Sénat, de poser une question d'actualité au Sénat pour avoir une réponse du Ministre du Transport à ce sujet.

Je voulais que vous le sachiez et, si vous le souhaitez, je vous invite à vous rapprocher de moi si vous voulez participer à mon intervention.

**M. LE PRESIDENT.-** Merci. Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Tout a été dit. La relation n'est pas seulement capitale. Je suppose que c'était une allusion à Strasbourg. Elle est vitale pour la Lorraine ; elle est vitale pour notre direction du Sud sans passer par Strasbourg, Belfort, redescendre, etc. et en ligne directe si possible parce que le temps est un élément important.

En France, ce qui est provisoire devient définitif. La S.N.C.F. a profité de dire qu'il y avait une modernisation de la gare à Lyon et on est en train d'assister subrepticement comme un casse au fait qu'il n'y aura plus cette liaison.

Ce qui m'interpelle un peu c'est l'initiative du Ministre des Transports qui est d'initier un dialogue entre l'Etat et la S.N.C.F. et les territoires pour un retour rapide, une desserte entre Metz, Nancy et Dijon. J'admire d'initier un dialogue. Je croyais que la S.N.C.F. était quand même quelque part le bras armé. Je croyais que l'on avait quelques bras armés comme l'E.D.F., la S.N.C.F. Puis, on peut constater que tout fout le camp. C'est le constat d'initier un dialogue.

On ne lui demande pas d'initier un dialogue ; on lui demande de rétablir une ligne qui existait. Ce n'est pas initier un dialogue, c'est rétablir quelque chose qui a été supprimé en 2020/2021 parce que ce n'est pas la COVID mais parce qu'il y avait une réorganisation de la gare à Lyon. Ok, cela peut arriver. Il y a des raisons techniques.

Mais après, on rétablit ce que l'on a suspendu. On ne va pas initier un dialogue pour remettre une ligne. Là, on est dans un langage que les Français ne comprennent plus, et qui fait le bonheur de quelques partis en disant : la Lorraine est abandonnée. Malheureusement, entre Strasbourg et Epernay, effectivement que peut-être la Lorraine au niveau du Conseil Régional ne pèse plus. Puis, cela continue au niveau de l'Alsace. J'ai lu que la ligue de football d'Alsace avait demandé sa sécession. Je dis bien sa sécession puisque l'on est dans la Région Grand-Est. Elle ne l'a pas encore obtenue parce que le Président DIALLO n'a pas dit oui encore. M. Albert GUEMRICHE est dans le comité directeur ; donc, il bénéficie d'une oreille attentive mais M. DIALLO doit faire attention aussi à ce qu'il dit au niveau de la Fédération.

Déjà que la Ligue d'Alsace à plus de 90 % ou 93 % a initié le fait de faire sécession, c'est quand même un élément important de ce qui se passe dans la Région Grand-Est. Malheureusement, on peut constater que la Lorraine au niveau des Conseillers Régionaux, pour l'instant, ne pèse pas. Je suis très triste de cette situation parce que nous couper d'un réseau ferroviaire de mobilité c'est nous amputer quelque part d'un instrument d'aménagement du territoire, non seulement d'aménagement du territoire mais d'une diversité vers le Sud. Cet espace qui n'existe plus, qui aurait dû être rétabli sans qu'il y ait besoin de se mobiliser montre effectivement que la S.N.C.F. est un état dans l'Etat et que, malgré les décisions du Ministre des Transports, cause toujours tu m'intéresses.

Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.-** Monsieur SCHUH. Merci de votre patience.

**M. SCHUH.-** Monsieur le Président, mes chers collègues, bien sûr, je soutiens parfaitement la motion qui nous est présentée. Je tenais juste à renouveler mes remerciements au Président pour son soutien à la ligne Forbach/Luxembourg que l'on espère mettre en route le plus rapidement possible.

Je tenais aussi à donner quelques éléments nouveaux concernant la ligne Paris/Berlin que le Président et le Département de la Moselle soutiennent par l'intermédiaire du Comité de coopération transfrontalière. Comme le Président l'a souligné lundi nous sommes intervenus en faveur de la demande de Sarrebruck et du Land de Sarre de Mme REHLINGER du passage du Paris/Berlin par Sarrebruck et non pas par Strasbourg.

Hier encore, le maire de Sarrebruck, M. Uwe CONRADT, Vice-Président de l'Eurodistrict SaarMoselle a fait un courrier à Clément BEAUNE où il demandait également le passage par Sarrebruck du Paris/Berlin. Cette motion a été cosignée par les Maires de Moselle Est, les principales communes, par les Présidents des intercommunalités de Moselle Est aussi et par le Comité directeur de l'Eurodistrict dans son ensemble. Ont été signataires également Mme HAAG de notre Assemblée et M. DASTILLUNG et bien sûr moi-même.

**M. LE PRESIDENT.**- Merci de votre expression,. Cela démontre bien que la mobilité crée la richesse mais la réduction de la mobilité crée la pauvreté et la déshérence. Il faut que ce soit un combat de tous les instants. On voit lorsque l'on gratte un tout petit peu que la qualité de la mobilité sur un territoire ça ne revient pas.

Comme vous, je prends souvent le TGV jusqu'à Paris. N'oublions pas que la Moselle a payé le TGV Est ; cela a été pour une première fois des collectivités territoriales qui ont payé la ligne TGV. Notre chance c'est que nous avons en amont de nous le Luxembourg qui a payé aussi et auquel on doit 7 allers et retours par semaine. Malgré tout, on peut se rendre compte quelquefois qu'il y a une liaison à 15h40, qui disparaît et que, naturellement, les autres sont saturées, que l'on est sur un service qui se dégrade. On a de plus en plus rarement un train qui part à l'heure et qui arrive à l'heure.

Puis, nous avons la nécessité d'engager des investissements, de soutenir, de revendiquer, d'exiger d'avoir ces équipements ferroviaires de proximité, que l'on ne reporte pas tout sur le routier parce que, naturellement, nous serions les seuls et que l'on n'est pas véritablement dans la mobilité écologique et respectueuse alors que nous avons des infrastructures qui nous rappellent notre histoire et qui peuvent être utilisées très largement.

Puis, je peux vous livrer une information d'actualité puisque le Républicain Lorrain numérique vient d'en faire l'écho, et je tiens à vous le lire : « en visite en Alsace, ce mercredi, le PDG de la S.N.C.F. a annoncé que le train grande vitesse Paris/Berlin passera par Sarrebruck ». Nous avons donc eu raison d'agir et comme je vous l'ai dit lundi, c'est que les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on refuse de livrer. Vous voyez que ce combat-là a payé parce que nous étions aux côtés des Sarrois, des territoires, et nous avons réussi à l'obtenir puisque nous avons un mauvais écho venu de pas très loin de chez nous qui annonçait plutôt un engagement de cette institution

vers une liaison passant par Strasbourg, ce que j'ai, personnellement, trouvé profondément scandaleux. Apparemment, je pense que l'on est là dans une information brûlante et d'actualité que nous avons réussie, ce qui veut dire qu'il faut continuer et à tous les niveaux de la hiérarchie à la fois nationale qu'elle soit politique, qu'elle soit technocratique, parce que l'on n'a, aujourd'hui, qu'un langage techno qui nous est envoyé alors que nous avons une action et une expression politique. Il faut que l'on reste sur cette expression quels que soient les niveaux, qu'ils soient parlementaires, qu'ils soient institutionnels, qu'ils soient nationaux, qu'ils soient régionaux, on a absolument à revendiquer non pas en raisonnant en réaction mais en exigence des moyens dont la Moselle a besoin pour continuer à se développer et à exister au cœur de la Grande Région Européenne et au cœur de notre Région Grand-Est, et cela sur toutes les politiques publiques. On peut parler du sport, on peut parler de certaines démarches où l'Alsace a obtenu certaines choses et comme je le dis toujours et je continuerai à le dire : ce qui est bon pour l'Alsace est bon pour la Moselle. Là, on a démontré que ce qui était bon pour l'Alsace est même meilleur pour la Moselle puisque nous avons la liaison Paris/Berlin qui passera par Sarrebruck et donc qui traversera la Moselle. C'est une avancée considérable et une victoire pour la Moselle. On en attend d'autres, à nous de continuer à lutter.

Je vous encourage à partager cette motion, à la voter, je l'espère, à l'unanimité parce que, là, c'est un enjeu significatif. Nous sommes sur les grands couloirs Nord/Sud. Nous sommes sur les couloirs Est-Ouest. Il faut que l'on soit également sur les couloirs qui nous amènent vers le Sud. C'est absolument indispensable et nous comptons sur les autres élus, et cela a été dit, pour continuer à nous soutenir et à soutenir la Moselle.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

C'est une belle unanimité que je transmettrai à tous les responsables.

Merci beaucoup et à bientôt.

Vive la Moselle !

*(Applaudissements)...*

*La séance est levée à 12 heures 38.*



TABLE DES INTERVENTIONS DANS LES DEBATS

**M. WEITEN PRESIDENT** : 1, 2, 11, 12, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 63, 65, 67, 69, 70, 71, 75, 76, 78, 79, 80, 81,

<b>Mme AMBROSIN-CHINI</b> .....	22, 31, 37, 57
<b>Mme BECKER</b> .....	50
<b>M. BOHL</b> .....	69
<b>M. CHABANE</b> .....	30
<b>M. DASTILLUNG</b> .....	15, 75
<b>M. DICK</b> .....	38
<b>M. FOURNIER.</b> .....	18, 24, 25, 35, 48, 51, 63, 65, 79
<b>M. FRANÇOIS.</b> .....	51, 55
<b>M. FREYBURGER.</b> .....	13, 14, 15, 20, 22, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 65, 67
<b>Mme GOSSÉ.</b> .....	21
<b>Mme HAAG.</b> .....	42, 45
<b>Mme HERZOG.</b> .....	79, 81
<b>M. KHALIFE</b> .....	14, 31, 60, 70
<b>Mme KUNTZ</b> .....	42, 43
<b>Mme LAPAQUE</b> .....	61
<b>Mme MAGRAS.</b> .....	54, 55
<b>M. MULLER.</b> .....	20, 25, 34, 61
<b>Mme ROMILLY</b> .....	42, 67
<b>M. SACCANI.</b> .....	41
<b>M. SCHUH.</b> .....	24, 80
<b>M. SCHULER.</b> .....	20, 25
<b>Mme SCHNEIDER.</b> .....	41
<b>M. SIMON.</b> .....	19, 24, 29, 30, 37, 38
<b>Mme STEMART</b> .....	32

<b>M. TACCONI</b> .....	41
<b>M. THIL</b> .....	76
<b>Mme TONIN</b> .....	48
<b>Mme TRAN</b> .....	46
<b>M. WEIS</b> .....	13
<b>Mme ZIMMERMANN</b> .....	42, 54
<b>Mme ZIROVNIK</b> .....	59

## TABLE DES MATIERES

- A -

### AGRICULTURE

- Plan Sécheresse 2022 – Dispositif Départemental..... 50

- C -

### CONSEIL DEPARTEMENTAL

- **Séance du lundi 19 juin 2023** ..... 1
- Ouverture de la réunion..... 1
- Liste d'émargement et délégations de vote ..... 1
- Ordre du jour..... 2
- Carnet du Conseil Départemental ..... 2
- Allocution du Président ..... 2
- Communication ..... 11
- Approbation du procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> RT de 2023 et procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> Réunion Trimestrielle ..... 11
- Manifestation et programme de la session ..... 12
- Suspension de la séance ..... 12
- Reprise de la séance ..... 13
- Dépôt des propositions, vœux et questions orales ..... 14
- Levée de la séance ..... 15



- Séance du jeudi 22 juin 2023.....	17
- Ouverture de la réunion.....	17
- Liste d'émargement et délégations de vote .....	17
- Carnet du Conseil Départemental .....	18
- Ordre du jour.....	19
- Examen des rapports du Président .....	19
- Clôture de la réunion.....	82

- D -

**DIVERS**

- Motion en faveur de l'ouverture ferroviaire vers le Sud de la France depuis la Lorraine.....	75
--	----

- E -

**EDUCATION**

- Compte Administratif 2022 au Budget Annexe de la Cuisine Centrale de Vitry-Sur-Orne.....	31
- Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe de la Cuisine Centrale Départemental .....	60
- Enseignement Supérieur et Recherche – IAE METZ – Diplôme Franco-Ukrainien... ENIM – Chaire BEHAVIOUR.....	61

- F -

**FINANCES**

- Fonds départemental des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations intéressant les communes de moins de 5 000 habitants – Répartition de la dotation 2022 .....	19
---	----

- Convention de partenariat relative à la gestion, au financement, à la mise en œuvre, au suivi et aux contrôles des dépenses de programme INTERREG VI à Grande Région .....	20
- Garantie d'emprunt à la SAS FC METZ Stadium pour l'aménagement d'un espace de coworking au sein de la tribune sud du stade Saint-Symphorien – Emprunt d'un montant global de 2 100 000 euros .....	20
- Garantie d'emprunt – Remboursement anticipé des prêts AMAPA souscrits auprès de DEXIA .....	20
- Information à l'Assemblée délibérante sur les actes effectués en application des délégations accordées au Président du Département en matière de fixation des tarifs de création, modification ou suppression des régies.....	21
- Information sur l'exercice de la délégation accordée au Président du Département en matière d'acceptation d'indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance.....	21
- Modalités d'exercice de la délégation accordée au Président du Département en matière de marchés publics .....	21
- Information de l'Assemblée délibérante sur les actions entreprises à la suite des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de 2021 .....	22
- Budget Départemental – Résultat définitif de l'exercice 2022 – Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion.....	34
- Budget Départemental de 2023 – Budget supplémentaire – Décision Modificative n° 1 .....	61

## **INFRASTRUCTURES**

- Avenant n° 3 à la convention de transfert de la compétence routes du Département de la Moselle à Metz Métropole .....	41
- Optimisation du patrimoine – Extension du centre d'exploitation routière de FAULQUEMONT – Création de l'autorisation de programme.....	41

- P -

**PERSONNEL DEPARTEMENTAL**

- Personnel départemental – Plan d’action relatif à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – Bilan annuel de l’exercice 2022 .....	22
- Personnel départemental – Création et suppression d’emplois - Mise à jour du ..... tableau des emplois .....	24
- Personnel Départemental – Conditions d’exercice des droits syndicaux .....	24
- Personnel Départemental – Temps de travail des agents des collègues.....	25
- Personnel Départemental – Régime indemnitaire .....	25

**POLITIQUE CULTURELLE**

- Sites Passionnement Moselle – Budget supplémentaire – Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe du Domaine Départemental de LINDRE .....	37
- Sites Passionnement Moselle – Budget supplémentaire – Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe des Jardins Fruitières de LAQUENEXY .....	38
- Site Passionnement Moselle – Budget Supplémentaire – Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe des Sites Culturels.....	38
- Aide départemental en faveur du patrimoine – Subvention pour la restitution de la statut de La Lorraine qui Pleure et la sécurisation du site du monument du Souvenir Français à NOISSEVILLE .....	54

**POLITIQUE DES SOLIDARITES ET HABITAT**

- Aide à la vie partagée – Création d’une autorisation d’engagement .....	41
- INTERREG VI A Grande Région : Dépôt d’une candidature au titre du projet..... Senior Activ’2 .....	42
- Participation du Département à la chaire SIAGE portée par l’Université de Lorraine	42
- Programme « Habiter Mieux » - Prolongation de la durée d’affectation de ..... l’autorisation de programme.....	42
- Rapport fixant les éléments de rémunération des assistants familiaux, les ..... Indemnités et prise en charge financières au titre de l’Aide Sociale à l’enfance .....	42

- Avenant n° 2 à la convention de transfert de compétences sociales à METZ..... Métropole.....	45
- 8 <sup>ème</sup> Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des ..... Personnes Défavorisées de la Moselle – Modification du règlement intérieur ..... du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) .....	45

- R -

**RELATIONS ET AMENAGEMENT DES TERRITOIRES**

- Création d'une Commission Locale de Suivi de l'Activité du Groupe KNAUF sur ..... MOSLPARC NORD .....	48
--	----

- S -

**SITE PASSIONNEMENT MOSELLE**

- Sites Passionnement Moselle – Compte administratif 2022 du Budget Annexe du Domaine Départemental de LINDRE .....	29
- Sites Passionnement Moselle – Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Jardins Fruitiers de LAQUENEXY .....	30
- Sites Passionnement Moselle – Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Sites Culturels.....	30

**SPORT ET JEUNESSE**

- Compte Administratif 2022 du Budget Annexe ACADEMOS .....	30
- Moselle Jeunesse : Politique Départementale en Direction de la Jeunesse .....	59

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL  
DE LA 2<sup>ème</sup> REUNION TRIMESTRIELLE DE 2023**

**Journées des 19 et 22 juin 2023**

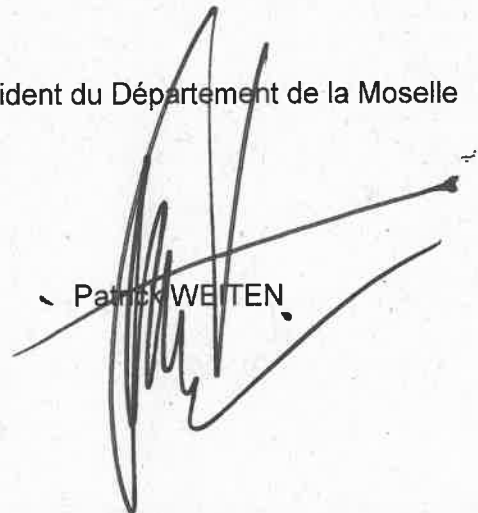
**Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 18 septembre 2023**

Secrétaire de séance



Mme Patricia ARNOLD

Le Président du Département de la Moselle



Patrick WEITEN